

**L'EXPRESS**  
**soutient**  
**Ghaza**



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 11 MARS 2024 // N°767 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

À GHAZA, LE GÉNOCIDE  
SE POURSUIT

**UN RAMADHAN  
SOUS LES BOMBES  
ET SOUS LES BALLES**

Lire en page 04



MARCHÉ AUTOMOBILE

**VOICI LES PRIX  
DE LA FIAT 500  
MADE IN ALGERIA**

Lire en page 16



LE SECTEUR GAZIER  
EN ALGÉRIE

**DES RÉSERVES  
IMPORTANTES  
ET DES PERSPECTIVES  
PROMETTEUSES**

Lire en page 06



DÉCISION PRISE EN CONSEIL DES MINISTRES

**UNE INDEMNITÉ DE 50 000 DA  
ACCORDÉE AUX AGRICULTEURS  
IMPACTÉS PAR LES INONDATIONS**

Lire en page 16



POUVOIRS PUBLICS  
ET PATRONAT SE MOBILISENT  
POUR LE MOIS DE RAMADHAN

**ABONDANCE  
DE PRODUITS  
SUR LES  
MARCHÉS**

Lire en page 05





RÉDUCTION DES PRIX DURANT LE RAMADHAN :  
**OUVERTURE DE 477 MARCHÉS DE PROXIMITÉ  
 À L'ÉCHELLE NATIONALE**

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a annoncé le lancement d'une initiative visant à réduire les prix des produits de large consommation durant le mois de Ramadhan, et ce, en réponse à l'appel du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Sous le slogan «Economiquement nationalistes, socialement unis», cette initiative a été annoncée lors d'une conférence de presse animée par le président du CREA, Kamel Moula, ainsi que plusieurs industriels membres du Conseil, en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre de la Communication, Mohamed Laagab. Cette initiative permettra de réduire les prix de plus de 60 produits, notamment des produits de l'agroalimentaire, des appareils électroménagers et des détergents, tout au long du mois de Ramadhan.

Intervenant à cette occasion, M. Zitouni a salué la réaction «rapide et efficace» du Conseil pour relever et protéger le pouvoir d'achat des citoyens, soulignant que cette initiative «arrive à point nommé pour consacrer les valeurs de solidarité caractérisant la société algérienne». Après avoir relevé «le rôle vital du CREA

dans la promotion de la stabilité économique et sociale du pays, et le renforcement de la confiance des consommateurs dans les produits locaux», le ministre a souligné que certains opérateurs économiques avaient déjà réduit les prix des produits réglementés, renonçant à leur marge de bénéfice.

L'adhésion «délibérée» des producteurs et industriels algériens à l'appel du ministère à l'effet de réduire les prix pendant le mois sacré incarne «l'esprit de citoyenneté, de solidarité et de coopération ainsi que l'engagement réel à la réalisation du développement durable», a-t-il estimé. Dans le même sillage, M. Zitouni a rappelé l'ouverture de 477 marchés de proximité à l'échelle nationale auxquels prennent part 8 402 opérateurs économiques, réitérant son appel à «une participation massive» à ces marchés pour permettre au consommateur d'acquiescer ses besoins directement du producteur et mettre fin aux opportunistes et intermédiaires.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a salué cette initiative, insistant sur l'importance de lancer une bonne campagne de promotion au profit de celle-ci pour que le citoyen puisse en profiter

LES SERVICES  
 DE RENSEIGNEMENT  
 DE LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE  
 PLUS PERFORMANTS  
 QUE CEUX D'ISRAËL

**COMMENT YAHYA  
 SINWAR  
 ET LA RÉSISTANCE  
 TIENNENT EN ÉCHEC  
 LE MOSSAD  
 ET LA CIA**



Les États-Unis et Israël sont obsédés par l'idée d'éliminer le responsable du mouvement Hamas dans la bande de Gaza. Il ne se passe pas un jour sans que les médias américains et israéliens nous informent qu'ils sont sur la piste du chef du Hamas dans la bande de Gaza, Yahya al-Sinwar, qu'ils disposent d'informations sur sa localisation et qu'ils sont sur le point de l'atteindre, de l'assassiner ou de l'arrêter. Les nouvelles de ce type se sont multipliées au cours des cinq derniers mois. Un jour, on nous dit que Sinwar se cache sous terre à Khan Younis. Puis on nous dit qu'une vidéo de lui et de sa famille dans un tunnel a été trouvée et qu'il a été identifié par ses oreilles parce qu'il a été filmé de dos. La plupart de ces histoires se sont révélées fausses. Elles étaient des-

tinées à redorer le blason de la réputation et de la toute-puissance supposée des services de renseignement israéliens, qui ont été mis à mal par l'opération historique du « Déluge d'al-Aqsa » le 7 octobre de l'année dernière. La dernière histoire de cet acabit a été publiée par le Washington Post dans un article citant de hauts responsables des services de renseignement américains et israéliens. Sinwar se cachait toujours dans un tunnel à Khan Younis, sa ville natale, et se serait entouré de captifs israéliens qu'il utiliserait comme boucliers humains. Mais la réalité contredit toutes les déclarations publiques de Washington selon lesquelles les États-Unis ne sont pas directement impliqués dans la guerre de Gaza, que ce soit sur le plan du renseignement

ou sur le plan militaire. Fait très important, le rapport admet aussi implicitement que les services de renseignement de la résistance palestinienne, en particulier ceux du mouvement Hamas, sont plus performants que ceux d'Israël. Le Hamas a réussi à garder les captifs israéliens en lieu sûr et à tromper ses homologues américains et israéliens. Le fait qu'ils n'aient pas réussi à les localiser pendant tous ces mois, malgré tout l'équipement sophistiqué dont ils disposent, le confirme. L'obsession des États-Unis et d'Israël à vouloir éliminer témoigne des compétences militaires, politiques et organisationnelles de Sinwar, et de sa fermeté. Les Israéliens n'ont jamais été confrontés à un dirigeant palestinien ou arabe tel que lui.

**LYON : LE MAIRE SUSPEND LES TRAVAUX  
 DANS UN QUARTIER PENDANT LE RAMADHAN**

La municipalité de Lyon, sous la direction du maire écologiste Grégory Doucet, a décidé de mettre en pause les travaux dans le quartier de La Guillotière, qui abrite une très forte communauté musulmane, pour respecter le Ramadhan. Cette décision a été prise en réponse à une demande de certains commerçants locaux, souhaitant libérer la rue Paul-Bert pour accueillir le marché du Ramadhan. Cette pause vise à faciliter l'organisation de cet événement, temps fort pour les enseignes du quartier, rapporte Actu.fr. Les commerçants de la rue Paul-Bert se réjouissent

de cette décision, soulignant l'importance économique du Ramadhan pour le quartier, selon Le JDD. Les commerces proposant des produits méditerranéens et halal connaissent enfin une très forte affluence pendant cette période, le Ramadhan étant un moment clé pour leur activité. Les travaux à La Guillotière reprendront une fois le jeûne terminé, avec pour objectif de livrer le chantier dans les délais fixés. La municipalité assure que la rue Paul-Bert sera prête à accueillir à nouveau la circulation prochainement et que les travaux avanceront rapidement.

L'ANNONCE CHOC D'ERDOGAN AU SUJET DE SA RETRAITE POLITIQUE  
**« CES ÉLECTIONS SERONT MES DERNIÈRES »**

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé que les élections municipales du 31 mars seraient les «dernières» pour lui. C'est la première fois qu'il évoque la fin de son pouvoir à la tête du pays. «Je continue à travailler sans arrêt. Nous courons sans respirer parce que pour moi, c'est une finale. Avec l'autorité que me confère la loi, cette élection est ma dernière élection», a annoncé le chef de

l'État, au pouvoir comme Premier ministre puis comme président depuis 2003. «Mais ce qui en résultera sera une bénédiction pour mes frères qui viendront après moi. Il y aura un transfert de confiance», a-t-il assuré à 22 jours du scrutin devant un rassemblement de la Fondation turque pour la jeunesse (TÜGVA), selon BFMTV. L'enjeu principal pour le parti AKP au pouvoir est

la reconquête d'Istanbul, principale ville et capitale économique du pays, passée aux mains de l'opposition en 2019 et dont Recep Tayyip Erdogan fut lui-même le maire dans les années 90. Pour détrôner le maire actuel, Ekrem Imamoglu, le Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur), a désigné un ancien ministre de l'Environnement, Murat Kurum.

LA FRANCE, DE PLUS EN PLUS IMPLIQUÉE DANS LA GUERRE EN UKRAÏNE  
**ARTILLERIE, INFANTRIE, CHARS, L'ARMÉE FRANÇAISE S'ENTRAÎNE À UN CONFLIT DE HAUTE INTENSITÉ**

Récemment, la Russie a accusé la France de s'impliquer de plus en plus dans la guerre en Ukraine, militairement s'entend. La France n'a pas réagi et continue à s'entraîner, dit-on, à une « guerre de haute intensité ». Avec la guerre en Ukraine, «le monde a révélé sa vraie nature : instable, dangereux

ou tout le monde n'est pas ami», constate le colonel Axel Denis, qui dirige le centre d'entraînement au combat (CENTAC) de Mailly-le-Camp, dans l'est de la France. Sur un terrain de 120 km<sup>2</sup>, plus grand que Paris, où sont déployés en permanence 20 chars Leclerc, les militaires français se pré-

parent à un conflit de haute intensité contre un ennemi capable de les égaler en puissance de feu. Un changement de paradigme pour l'armée française plutôt habituée ces dernières décennies à mener des opérations antiterroristes ou anti-insurrectionnelles en Afrique ou en Asie, alors que

le 26 février dernier, Emmanuel Macron avait évoqué la possibilité d'envoyer des troupes en Ukraine, suscitant l'ire de nombre de pays alliés. Il a confirmé ses propos le 5 mars, invitant les Occidentaux à « ne pas être lâches ». Les belligérants en Ukraine ont démontré qu'une armée inca-

pable de faire travailler ensemble ses chars, son infanterie et son artillerie se met en grande difficulté. C'est le cas de l'Ukraine. «Ce qui est dramatique en Ukraine, c'est que vous avez des chars qui agissent seuls, et donc n'agissent plus du tout», résume le colonel Axel Denis.

<p><b>L'EXPRESS</b></p>	<p>Quotidien national d'information                  édité par la  <b>SARL ADRA COM</b>                  Adresse : Maison de la                  presse Abdelkader safir,                  02 Rue Farid Zouiouache,                  Kouba, Alger                  Tel/FAX Administration                  et publicité: 023.70.99.92</p>	<p>DIRECTEUR                  DE LA PUBLICATION:  <b>ZAHIR MEHDAOUI</b>                  zahir.mehdaoui1969@gmail.com                  Email:                  redaction@express-dz.com                  Site Web:                  www.lexpressquotidien.dz                  / TEL/FAX: 023.70.99.92</p>	<p>Directeur                  de l'administration                  et des finances  <b>NOURDINE BRAHMI</b>                  Service-pub@expressquotidien.dz</p> <p><b>Impression SIA                  Alger Bab Ezzouar</b></p>	<p><b>«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:                  L'Entreprise Nationale                  de communication d'Édition                  et de Publicité»</b>  <b>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur                  Alger</b></p> <p>Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42                  Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45                  020.05.13.77                  Email : agence.regie@anep.com.dz                  Programmation.regie@anep.com.dz                  agence.oran@anep.com.dz                  agence.annaba@anep.com.dz                  agence.ouargla@anep.com.dz                  agence.constantine@anep.com.dz</p>
-------------------------	---	---	---	--

À L'APPROCHE DE LA PRÉSIDENTIELLE

# Regain de vitalité chez les partis politiques

**En fin de semaine, le MSP a pris le pouls de ses troupes à Bordj Bou Arreridj, où le président du Mouvement de la société de la paix, Abdelali Hassani Cherif, a considéré que "le travail politique repose sur la cohabitation politique et le travail en commun des partis".**

Depuis l'annonce des autorités que la présidentielle se tiendra dans les délais impartis, on observe un regain de vitalité au sein des formations politiques. Plébiscité lors du dernier Comité central du FLN, Abdekrim Benmbarek multiplie les réunions en interne, avec un objectif bien arrêté, celui d'être encore la locomotive des partis politiques et la formation la plus pesante sur l'échiquier national. Pour ce faire, le Front de libération nationale (FLN) estime avoir les moyens de sa politique. Récemment, il avait tenu la deuxième session ordinaire de son comité central issu du 11e congrès organisé le mois de novembre dernier. A l'ordre du jour : l'approbation du règlement intérieur et la composante des quatre commissions permanentes de la formation, ainsi que le plébiscite du nouveau bureau politique du parti. En fin de semaine, le MSP a pris le pouls de ses troupes à Bordj Bou Arreridj, où le président du Mouvement de la société de la paix, Abdelali Hassani Cherif, a considéré que "le travail politique repose sur la cohabitation politique et le travail en commun des partis". Il a estimé que "le travail politique repose sur la cohabitation politique et le travail en commun des partis avec le concours de la société civile pour parvenir à assumer les devoirs de la renaissance



et du soutien aux causes de la nation". Longtemps mis en voie de garage par ses propres scores aux élections, le parti Talaie El Houriyet revient devant de la scène politique et se dit prêt à contribuer à tout ce qui peut renforcer la cohésion nationale. En effet, le président du parti Talaie El Houriyet, Redha Benouanane, a fait part, samedi à Barika (Batna), de la "pleine" disponibilité de sa formation politique à contribuer "efficacement" à tout ce qui pourra consolider la cohésion natio-

nale et renforcer le front intérieur. Il a réitéré, au cours de cette rencontre "l'entière disponibilité du parti Talaie El Houriyet à s'impliquer dans l'effort national visant à construire un Etat fort, et dans la consolidation du décollage économique pour un développement global", rappelant aux militants de son parti les principes de base du parti, notamment une "opposition objective et constructive, œuvrant pour l'intérêt du peuple algérien et de la nation, en respectant l'éthique politique". Loui-

sa Hanoune a également son programme bien arrêté, bien qu'il n'ait pour le moment dévoilé aucun de ses objectifs pour la présidentielle. Boutbik, du Front El Moustaqbal, après avoir «balayé» Belaid Abdelaziz, s'affiche par une débauche d'énergie sans pareil, conscient qu'il devrait faire toujours plus pour faire oublier le charisme de son prédécesseur. En clair, la scène politique est appelée à connaître plus de vie les tous prochains jours.

I.M.Amine

## 68<sup>E</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME À L'ONU La ministre de la Solidarité nationale y prend part

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaouter Krikou participera du 11 au 14 mars à New York, aux travaux de la 68e session de la Commission de la condition de la femme aux Nations Unies, dédiée à l'accélération de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, à travers la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions et un financement tenant compte des questions de genre, indique dimanche, un communiqué du ministère. Cette session permettra de mettre en avant «les efforts de l'Etat algérien dans le domaine de la protection de la femme et son autonomisation économique, politique, et sociale», précise le communiqué. Mme Krikou participera à la table ronde interministérielle sous le thème «Les bonnes pratiques pour renforcer les institutions et assurer le financement pour la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles», et fera une intervention dans laquelle elle mettra en avant «la politique de l'emploi adoptée par l'Etat algérien et basée sur l'équité et l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi», ajoute la même source. La ministre participera également, en

marge des travaux de cette session, à «un autre événement organisé en collaboration avec le bureau de la représentante spéciale des Nations unies pour les affaires africaines, en coopération avec le Programme de développement

onusien en Algérie, autour du thème «Les acquis sociaux : l'expérience algérienne comme modèle». Mme Krikou participera par ailleurs aux séances du Conseil de sécurité sur le thème «La femme, la sécurité et la paix».

## Espagne : le Premier ministre exprime son souhait de reconnaître l'Etat de Palestine

Le gouvernement espagnol de Pedro Sanchez reconnaîtra l'Etat de Palestine d'ici à la fin de son mandat, en 2027. Pour le leader espagnol, l'unique solution au conflit sanglant qui prévaut en Palestine est la création de deux Etats, une option qui s'inscrit en faveur de la Palestine et contre l'invasion de Gaza par Israël. Elle est soutenue par la communauté internationale. En déplacement à Bilbao dans le pays basque, le premier ministre, Pedro Sanchez a affirmé qu'«il soumettra la reconnaissance de l'Etat de Palestine au parlement d'ici 2027». «Nous le ferons pas conviction morale, parce que c'est une cause juste, mais aussi parce que c'est la seule façon pour que deux Etats, Israël et la Palestine, puissent coexister en paix et en sécurité», a-t-il expliqué. Le Premier ministre espagnol avait déjà

exprimé son souhait de reconnaître un Etat palestinien, il n'avait encore jamais précisé dans quel délai. Cette fois-ci, avec leur allié de gauche Sumar, très pro-palestinien, il semble que les socialistes au pouvoir comptent fermement passer à l'acte. Cette volonté va d'ailleurs être officialisée lors du prochain Conseil des ministres. Reste à voir si Pedro Sánchez saura convaincre ses partenaires européens. Par ailleurs, depuis le début du conflit armé Gaza entre les différentes factions de résistance palestiniennes et l'armée israélienne le 7 octobre 2023, le premier ministre espagnol ne perd pas une occasion pour réclamer le respect du droit international dans ce territoire. Il ne perd pas une occasion non plus d'exiger de l'Etat d'Israël le respect des traités internationaux.

Y.B.

**TOUTES DEUX MEMBRES  
NON PERMANENTS  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ  
L'ALGÉRIE  
ET LA SIERRA LEONE  
SE FÉLICITENT  
DE LA COORDINATION  
ASSURÉE À L'ONU**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier à Alger, son homologue sierra-léonais, Timothy Musa Kabba. La visite s'inscrit dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue sierra-léonais, Julius Maada Bio, lors de la visite de ce dernier en Algérie en janvier dernier. Dans un communiqué publié au terme de la réunion, Ahmed Attaf a révélé que le premier objectif de la visite de Timothy Musa Kabba en Algérie est de discuter de l'ouverture d'une ambassade au niveau des capitales des deux pays, Alger et Freetown. «Dans le cadre de leur engagement commun à renforcer les relations de fraternité, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et la Sierra Leone, les deux Présidents Abdelmadjid Tebboune et Julius Maada Bio ont instruit leurs deux ministres des Affaires étrangères respectifs à l'effet d'engager les préparatifs en prévision de l'ouverture, dans les plus brefs délais, de deux ambassades à Freetown et à Alger» a rappelé Timothy Musa Kabba. «L'initiative d'ouvrir des ambassades dans les deux pays est «un hommage aux relations bilatérales fraternelles entre l'Algérie et la Sierra Leone», a-t-il ajouté. Les deux parties ont également discuté du Conseil de sécurité des Nations unies, sachant que l'Algérie et la Sierra Leone sont membres non permanent au sein de cet organe onusien, où elles ont abordé plusieurs questions sur la table, notamment la question palestinienne et la situation à Ghaza. A cet égard, les deux parties se sont félicitées de la coordination «étroite» entre les deux pays au sein du Conseil de sécurité, avec une «totale homogénéité et convergence» des positions sur ces questions, notamment la question palestinienne et l'agression sioniste sur Ghaza. La réunion a également porté sur «les préparatifs visant à donner un nouvel élan aux relations bilatérales entre les deux pays et à donner la priorité aux ambassadeurs qui seront nommés à la tête de nos représentations à Alger et à Freetown» a indiqué Ahmed Attaf, ajoutant que la réunion a également porté sur «les préparatifs visant à donner un nouvel élan aux relations bilatérales entre les deux pays». A l'occasion, les deux ministres ont évalué les résultats de leur dernière réunion tenue en marge de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à Djeddah. De son côté, le ministre sierra-léonais a souligné que cette rencontre «était importante pour l'amélioration des relations bilatérales entre les deux pays, compte tenu de l'histoire commune qui nous unit» et «des valeurs de démocratie, de liberté, de justice, de sécurité et de développement pour nos peuples et pour le continent africain». En ce qui concerne le Conseil de sécurité, l'Algérie et la Sierra Leone «condamnent ensemble ce qui se passe dans la bande de Gaza et à Rafah», a-t-il dit, appelant à un cessez-le-feu à Ghaza et à l'entrée de l'aide humanitaire, soulignant que les deux pays continueront à travailler ensemble pour apporter la paix et la sécurité au continent africain.

Y.B.

AGRESSION SIONISTE CONTRE  
GHAZA**LES DÉTENUS  
PALESTINIENS  
VICTIMES DE TORTURE  
ET DE MEURTRE  
SYSTÉMATIQUE**

Les Palestiniens de la bande de Ghaza, détenus par l'armée d'occupation sioniste, sont victimes de torture et de meurtre avec préméditation, a indiqué samedi l'Observatoire euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme (Euro-Med Monitor). Dans un communiqué publié sur son site, Euro-Med Monitor a souligné la nécessité pour « les autorités judiciaires internationales, en réponse à ces crimes, de lancer une enquête internationale urgente et complète pour demander des comptes aux auteurs, exhumer les corps, identifier les victimes, restituer les restes et rendre justice aux familles des victimes ». L'ONG a également souligné la nécessité de « prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la vie de milliers de personnes qui sont toujours détenues dans les prisons et centres de détention de l'occupant sous la contrainte, en état d'arrestation ou de disparition forcée ». Euro-Med Monitor a exprimé sa consternation face aux rapports continus faisant état « d'assassinats intentionnels de prisonniers et détenus palestiniens, tandis que d'autres ont été torturés à mort » dans des centres de détention et des installations militaires sionistes. Euro-Med a averti que l'armée sioniste « continue de commettre le crime de disparitions forcées de prisonniers et de détenus de la bande de Ghaza, ne divulguant pas leurs noms et les informations sur leur localisation, et les privant des protections juridiques qui devraient leur être accordées ».

Selon Euro-Med Monitor, la tranche d'âge des détenus dans les camps sionistes comprend les enfants, les jeunes et les personnes âgées. « Ils sont soumis à des interrogatoires pendant des jours dans des enceintes clôturées, les yeux bandés et les mains attachées. Des témoignages indiquent qu'au cours de la nuit, des lumières étaient allumées et brillaient sur eux dans le but de les épuiser continuellement, de les priver de sommeil et de les soumettre à diverses formes de torture et de mauvais traitements. Ils se sont vu totalement refuser l'accès à toute représentation légale ou aux visites du Comité international de la Croix-Rouge », a signalé l'ONG basée à Genève. Le plus alarmant et le plus dangereux, selon Euro-Med Monitor, est l'insistance de l'armée d'occupation à « déshumaniser systématiquement les Palestiniens de la bande de Ghaza, y compris les prisonniers et les détenus, en niant leurs droits humains, leur douleur ou leur dignité. Les détenus sont victimes de crimes particulièrement cruels et sadiques, tels que la torture et même les meurtres, après quoi leurs corps sont cachés sans que leurs proches ne soient informés de leur sort et du lieu où ils se trouvent ». A cet effet, Euro-Med a appelé la Cour pénale internationale (CPI) à « rompre immédiatement son silence » sur les graves crimes commis par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza depuis plus de cinq mois. L'ONG a appelé également le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, le rapporteur spécial sur la question de la torture, le groupe de travail sur la détention arbitraire et le groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires à « enquêter immédiatement et de manière approfondie sur tous les crimes graves commis (par l'armée d'occupation) contre les prisonniers et détenus palestiniens ».

Avec agences

À GHAZA, LE GÉNOCIDE SE POURSUIT

# Un Ramadhan sous les bombes et sous les balles

**Le mois de Ramadhan débutera aujourd'hui ou demain dans les pays musulmans, selon l'observation du croissant lunaire. Dans l'enclave palestinienne, les Ghazaouis passeront cette année le mois de Ramadhan sous les bombes, sous les balles et sous les décombres.**

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a d'ailleurs déploré la situation qui défait toute description dans la bande de Ghaza. « Nous sommes confrontés à une tragédie », a déclaré M. Lazzarini dans un communiqué de presse, notant que les habitants de la bande de Ghaza souffrent des opérations délibérées de privation de nourriture. Il a prévenu que la bande de Ghaza, qui compte environ 2,35 millions d'habitants, était sur le point de connaître une famine et que « des enfants y meurent de faim et de soif », soulignant la nécessité d'ouvrir des points de passage terrestres pour que les camions d'aide puissent entrer dans la bande de Ghaza. « Les largages aériens ne peuvent pas remplacer l'aide terrestre », a-t-il insisté. Le secrétaire national du Parti communiste français, Fabien Roussel, lui, tire la sonnette d'alarme, soulignant : « Quand on regarde dans l'histoire récente des sièges où des populations ont été assiégées, bombardées et exterminées, c'est Sarajevo, c'est le ghetto de Varsovie » a notamment comparé, ce dimanche 10 mars sur Europe 1, l'ancien candidat à l'élection présidentielle française. Le gouvernement de Benjamin Netanyahu est « en



train d'effacer le peuple palestinien à Ghaza » a dénoncé Fabien Roussel, décrivant une population de 2,1 millions d'habitants « bombardés » et qui « meurent de faim » dans un territoire « qui est bouclé », où « il n'y a aucune aide humanitaire qui rentre » et qui est guetté par « les épidémies ». Pour le député communiste, « le gouvernement d'extrême droite fasciste de Netanyahu

(...) est en train d'accélérer la création d'un grand État d'Israël » en faisant en sorte d'« affamer » et de « terroriser » les Palestiniens » à tel point qu'au bout d'un moment, ils ouvriront la porte à Rafah et ils partiront courir se réfugier dans le désert du Sinaï ». La situation pourrait même se dégrader davantage sachant qu'une trêve semble presque impossible à Ghaza. Les négociations sont en effet au point

mort. Depuis le 7 octobre, l'entité sioniste a mené une guerre brutale contre Gaza, des milliers de Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués, et des dizaines de milliers d'autres ont été blessés, ou portés disparus, selon le ministère de la Santé de Ghaza. Un véritable génocide dont le bilan accablant des morts et des blessés ne cesse de s'allonger **Y.B.**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SOUTIEN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
ALGÉRIENNE À LA CAUSE PALESTINIENNE

## Appel à la création d'une ligue juridique internationale pour la Palestine

Les participants à une conférence internationale sur le soutien de la société civile algérienne à la cause palestinienne ont appelé, samedi, à la création d'une ligue juridique internationale pour soutenir les droits et les libertés en Palestine. Placée sous le thème "La société civile algérienne défend et plaide pour la Palestine et condamne les crimes de l'entité sioniste à Ghaza et en Palestine", cette conférence internationale est issue de l'Initiative nationale, lancée après l'agression de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, en octobre dernier, au nom d'un collectif d'associations et d'organisations de la société civile algérienne, en soutien à la cause palestinienne.

Les participants ont annoncé leur intention de déposer une plainte sous une nouvelle forme juridique devant la Cour pénale internationale (CPI), en insistant sur la nécessaire application de l'article II de la Convention sur le génocide.

Ils ont, à cette occasion, salué "les initiatives de l'Algérie, qui continue de soutenir activement la cause palestinienne et

la bataille juridique". La responsable de l'Initiative nationale, Djamilia Chetitah, a annoncé le dépôt prochain d'une nouvelle plainte devant la CPI contre les criminels de guerre et les responsables de l'entité sioniste, pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qu'ils commettent contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier.

Mme Chetitah a rappelé que la lettre de l'Initiative nationale, signée par 50 associations nationales, de wilaya et locales, réclame un mandat d'arrêt international contre les responsables de l'entité sioniste et d'autres responsables pour utilisation du phosphore blanc, prohibé au niveau international, contre le peuple palestinien sans défense, interdiction de l'acheminement des aides humanitaires vers la bande de Ghaza, recours à la famine contre les Palestiniens et crimes de génocide.

Elle a également évoqué le lancement d'une deuxième initiative internationale pour la promulgation d'une loi criminalisant la normalisation avec l'entité

sioniste.

Pour sa part, l'avocat international et professeur de droit public à l'Université d'Alger, Mounir Kettal, a précisé qu'une nouvelle plainte sera déposée par plusieurs associations, organisations et syndicats nationaux, ainsi que par des organisations internationales, dont l'Organisation diplomatique pour la justice et la paix, pour ce qui est du volet international.

Le coordonnateur général de l'Union internationale des avocats pour la Palestine, M<sup>e</sup> Rouabah, a, quant à lui, mis en avant, dans son intervention par visioconférence, l'utilité de la bataille juridique contre l'occupation sioniste, après le succès de l'action intentée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ).

L'Union internationale des avocats pour la Palestine compte 120 experts et avocats de 20 pays travaillant sur les voies de recours pour traduire en justice l'occupation sioniste pour ses crimes contre le peuple palestinien.

I.Med/Agence presse

POUVOIRS PUBLICS ET PATRONAT SE MOBILISENT POUR LE MOIS DE RAMADHAN

# Abondance de produits sur les marchés

**Outre les efforts déployés par les différents services relevant du ministère du Commerce pour assurer une meilleure disponibilité des produits durant le mois de Ramadhan, le patronat y met du sien et participe à cet élan national en lançant une initiative visant à réduire les prix des produits de large consommation durant ce mois sacré, et ce, en réponse à l'appel du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.**

En effet, sous le slogan "Economiquement nationalistes, socialement unis", le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a annoncé, avant-hier, la mise en place d'une telle initiative lors d'une conférence de presse animée par le président du CREA, Kamel Moula, ainsi que plusieurs industriels membres du Conseil, en présence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre de la Communication, Mohamed Laagab. L'initiative devrait permettre la réduction des prix de plus de 60 produits, notamment des produits de l'agroalimentaire, des appareils électroménagers et des détergents, tout au long du mois de Ramadhan. Tayeb Zitouni a salué à cette occasion la réaction "rapide et efficace" du Conseil patronal pour relever et protéger le pouvoir d'achat des citoyens, soulignant que cette initiative "arrive à point nommé pour consacrer les valeurs de solidarité caractérisant la société algérienne". Après avoir relevé "le rôle vital du CREA dans la promotion de la stabilité économique et sociale du pays, et le renforcement de la confiance des consommateurs dans les produits locaux", le ministre a souligné que certains opérateurs économiques avaient déjà réduit les prix des produits réglementés, renonçant à leur marge de bénéfice. L'adhésion "délibérée" des producteurs et industriels algériens à l'appel du ministère à l'effet de réduire les prix pendant le mois sacré incarne "l'esprit de citoyenneté, de solidarité et de coopération ainsi que l'engagement réel à la réalisation du développement durable", a-t-il estimé. Intervenant à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a salué cette initiative, insistant sur l'importance de lancer une bonne campagne de promotion au profit de celle-ci pour que le citoyen puisse en profiter. Les chaînes télévisées diffuseront, "à titre gracieux", le spot

publicitaire relatif à cette initiative, a fait savoir Laagab, soulignant l'importance de l'accompagnement des médias de ce genre de démarches en vue de "faire face aux manipulateurs". De son côté, le président du CREA, M. Kamel Moula, a mis en avant les efforts du Conseil à l'effet de renforcer la solidarité à travers le territoire national, relevant que le CREA s'emploie à "appuyer le développement socioéconomique". "L'ensemble des entreprises n'ont pas hésité à adhérer à cette initiative", dira Moula, sou-



haitant qu'elle contribuera à "la lutte contre la spéculation et permettra aux familles algériennes de passer le mois de Ramadhan dans de bonnes conditions, en assurant la disponibilité des produits de large consommation à bas prix".

## L'UTILE CARTOGRAPHIE DE LA PRODUCTION NATIONALE

Dans le même sillage, la Cheffe de cabinet du ministère du Commerce, Madame Souhila Abellache a mis l'accent lors de son passage à l'émission « L'Invité de la rédaction » de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, sur la distribution qui s'améliore de plus en plus, à l'image de la distribution du lait et quelques autres denrées alimentaires de large consommation comme l'huile, la semoule et le sucre. Selon cette responsable, c'est le

résultat d'un travail cadré d'une cartographie, numérisée déjà, obtenue à la base d'un premier recensement économique. Cette cartographie est en voie d'évaluation pour entamer une seconde étape d'où ressortiront les indicateurs qui manquaient dans la première étape. « Le travail se fait maintenant filière par filière, afin qu'il y ait disponibilité à tous les niveaux et de tous les produits », indique-t-elle, précisant « qui dit disponibilité, dit plan de distribution pour un encadrement efficace du marché et donc de sa régulation ». Après la cartographie du lait, « une autre cartographie concerne les 14 produits répertoriés de large consommation », dit-elle, indiquant que les résultats du premier recensement économique sont probants en ce sens qu'il a offert des données à la base desquelles le réseau des producteurs est connu. Ces derniers sont, d'après elle, conviés à déclarer leurs distributeurs avec adresses exactes et pointage GPS, etc. afin de déterminer « le circuit », qui fait actuellement défaut, et qui contribue à hauteur de 30% du prix d'un produit. Pas moins de 19 mille producteurs sont ainsi répertoriés, dira-t-elle. Un chiffre qui incite à procéder à la restructuration du marché algérien.

« Nous avons 54 marchés de gros, de fruits et légumes, dont huit régionaux, sous tutelle du ministère du Commerce MAGRO et le reste c'est des petits marchés », souligne-t-elle, déplorant que « nous n'avons pas de marchés de gros pour l'agroalimentaire, mais plutôt des concentrations éparpillées sur quatre régions et regroupant 400 commerçants de gros ». Et d'ajouter « nous avons seulement neuf espaces d'hyper-distributions, dites centrales de ventes ». Pour pallier à ce défaut de distribution-disponibilité, la responsable en fait appel au privé pour s'investir dans la construction d'hyper-marchés, pour augmenter les points de vente. N.S.

**LE DIRECTEUR COMMERCIAL DE LA WILAYA D'ALGER RÉVÈLE :**

**«DES ÉQUIPES D'ENCADREMENT DE NUIT... ET LES CONGÉS INTERDITS PENDANT LE RAMADHAN»**

Le directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, Abdelwahab Harqas, a révélé que de nombreuses mesures ont été prises depuis janvier dernier en prévision du mois de Ramadhan, concernant le contrôle des marchandises et des produits.

Harqas a déclaré que la direction du Commerce a élaboré « un programme pour les agents de surveillance depuis janvier dernier, en intensifiant les opérations de suivi et les résultats enregistrés sur le terrain. Dans cet ordre d'idées, ont été recrutés 670 agents spécialisés dans le contrôle des pratiques commerciales, de surveillance et de répression de la fraude.

Il a précisé que « des équipes de surveillance nocturne ont été recrutées pour surveiller les activités la nuit ».

Dans un contexte lié au sujet, Harqas a révélé que des mesures ont également été prises concernant la suspension de tous les congés annuels des agents de contrôle, y compris les administrateurs, pendant le mois de Ramadhan, afin d'intensifier le travail de contrôle ».

Harqas a ajouté que, sous la direction des plus hautes autorités du pays, tous les marchés de quartier de la capitale, estimés à 21 marchés de quartier, ont été ouverts dans tous les communes de la capitale, mettant l'accent sur l'abondance des produits de base pendant le mois sacré à des prix raisonnables pour alléger le fardeau des citoyens et de leurs besoins ».

I.M.A.

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

## Giplait augmente sa production de lait pasteurisé

Le groupe industriel des productions laitières Giplait a annoncé l'augmentation de sa production quotidienne de lait subventionné, en prévision de l'accroissement de la demande en ce produit de large consommation durant le mois de Ramadhan, a annoncé la P-DG du groupe public, Samah Lah-

louh. "Notre production journalière en lait en sachets est passée de 3,6 millions de litres à presque 4 millions", a indiqué Mme Lahlouh, dans un entretien à l'APS, en soulignant "l'engagement plein du groupe à assurer la disponibilité de ce produit de base, même lors des pics de demande enregistrées

particulièrement durant le ramadhan". "Avec cette hausse substantielle de notre production et les quantités introduites sur le marché par les laiteries privées, le produit sera largement disponible", a-t-elle assuré. Outre le lait subventionné, la hausse de la production concernera pratiquement toute la

gamme des produits du groupe, selon la PDG, qui a tenu à mettre en avant sa "haute qualité". "Nos produits laitiers sont constitués à 90% à base de lait cru et ne contiennent ni additif ni conservateur", a-t-elle assuré, en énumérant le lait de vache conditionné, le lait caillé, les yaourts, les crèmes fraîches,

le beurre, le s'men en plus d'une variété de fromages dont la pâte pressée, le camembert, le fromage rouge et le gruyère. Au total, le groupe compte actuellement plus de 180 produits et "de nouveaux produits seront prochainement disponibles sur les étales", précise la première responsable de Giplait. R.N.

CONFORMÉMENT AU RÉFÉRENT RELIGIEUX NATIONAL

## Seule la Fatwa d'éminents Muftis prime

A la veille du mois sacré de Ramadhan, la Commission ministérielle de la Fatwa a appelé les jeûneurs à se référer, en matière de Fatwa, aux muftis expérimentés en matière de charia et de jurisprudence du jeûne, conformément au référent religieux national, a indiqué avant-hier un communiqué de cet organe. Lors d'une réunion consacrée à l'examen de certaines questions liées au mois de Ramadhan, la Commission a souligné la nécessité de veiller à consacrer l'esprit de ce mois sacré et à bien l'accueillir, en

ce sens qu'il incarne, avant tout, pour les musulmans, un effort spirituel et un acte de foi à travers le jeûne, la prière et le comportement", appelant à "apprendre la jurisprudence du jeûne selon le référent religieux national et à se référer aux muftis expérimentés en matière de Charia et de Fatwa, notamment en ce qui concerne la dispense du jeûne pour les malades, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes ayant des excuses légales". La commission a rappelé l'importance de "faire montre de haute

moralité, en répandant les valeurs de fraternité, de miséricorde, d'entraide et de solidarité", tout en évitant "le gaspillage", sous toutes ses formes. La Commission ministérielle a, à cette occasion, relevé la nécessité de "respecter les horaires du jeûne fixés selon le calendrier officiel établi par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), en particulier les horaires d'as-Sobh (lever du soleil) et du

Maghreb (coucher du soleil). Par ailleurs, la commission a affirmé "la licéité de donner Zakat Al-Fitr en espèces dans l'intérêt des pauvres". La Commission de la Fatwa a tenu enfin à saluer l'ouverture de Djamaa El Djazair, après son inauguration par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exprimant son souhait de voir cette mosquée s'ériger en "phare du savoir, en Qibla de la modération et du juste milieu et en jalon dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle". R.N.

## EXTENSION DU MÉTRO D'ALGER

## Parachèvement des travaux du creusement du tunnel reliant El Harrach à l'aéroport d'Alger

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a annoncé, dans un communiqué, avoir parachévé les travaux de creusement du tunnel reliant El Harrach à l'aéroport international d'Alger «Houari Boumediene», dans le cadre du projet de réalisation et d'extension du réseau des lignes du Métro d'Alger, soulignant qu'il s'agit de la fin de la première phase du projet d'élargissement relative aux travaux de génie civil. L'opération a été supervisée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, en présence du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a ajouté la même source, indiquant que la visite d'inspection a permis à la délégation ministérielle de s'enquérir de l'opération du «parachèvement total du creusement du tunnel et la sortie de la grosse machine foreuse au niveau de la station d'El Harrach». L'opération s'inscrit dans le cadre de la première extension de la ligne actuelle du métro d'El Harrach vers l'aéroport d'Alger, via Bab Ezzouar, sur une distance de 9,5 km, relevant que l'extension de cette ligne inclut la réalisation de 8 km de tunnels et 9 stations. A cette occasion, Lakhdar Rekhroukh a souligné l'impératif de la bonne préparation des conditions de lancement de la deuxième phase du projet relative aux travaux d'aménagement général des tunnels et la mise en place des systèmes intégrés pour l'exploitation du métro. La délégation ministérielle a inspecté le deuxième projet d'extension du métro Ain Naadja-Baraki via Gué de Constantine (6 km) qui comprend plusieurs structures dont six (6) stations et tunnels. La délégation s'est enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'un pont sur une distance de 1,5 km, d'un tunnel sous terrain et de la station métro, Mohamed Boularibi à Baraki. Le ministre a mis en avant les compétences algériennes hautement qualifiées dans la réalisation de ces projets d'envergure ainsi que les capacités des techniciens et ingénieurs en matière de maîtrise des technologies qui étaient, par le passé, l'apanage des sociétés étrangères, a précisé le communiqué. Rekhroukh a fait part de ses remerciements aux staffs de l'entreprise COSIDER chargée du projet d'extension du métro d'Alger.

R.E.

## LE SECTEUR GAZIER EN ALGÉRIE

# Des réserves importantes et des perspectives prometteuses

**Le gaz joue un rôle majeur en Algérie, tant au niveau local que mondial, le pays possédant d'énormes ressources qui lui permettent de compter sur ses propres capacités pour produire de l'électricité, mais aussi d'en exporter de grandes quantités, compte tenu de sa proximité avec le continent européen.**



**L'**importance du gaz algérien a considérablement augmenté à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine, les pays européens se démenant pour trouver des alternatives au gaz de Moscou, dont les exportations vers l'Union européenne ont fortement diminué en 2022 et 2023.

En termes de chiffres, l'Algérie est un important pays exportateur de gaz liquéfié (GNL) au monde et figure actuellement parmi les plus grands exportateurs mondiaux et au premier rang en Afrique, et se classe également parmi les 10 premiers producteurs de gaz naturel. L'Algérie dispose de réserves prouvées de gaz naturel s'élevant à 4,5 billions de mètres cubes à fin 2023, inchangées par rapport à l'année précédente 2022, selon les estima-

tions du Oil & Gas Journal.

Il convient de noter que Hassi R'Mel, découvert en 1956, est le plus grand gisement de gaz naturel d'Algérie, avec des réserves s'élevant à 85 000 milliards de pieds cubes (2 400 milliards de mètres cubes), soit plus de la moitié des réserves totales du pays. Outre le gaz conventionnel, l'Algérie dispose d'énormes ressources inexploitées de gaz de schiste, s'élevant à 707 000 milliards de pieds cubes (20 000 milliards de mètres cubes), ce qui la classe au troisième rang mondial après la Chine et l'Argentine, selon les estimations de l'US Geological Survey. Quant à la production de gaz, elle a enregistré environ 105 milliards de mètres cubes à fin 2023, soit une hausse de plus de 9% sur une base annuelle, selon les dernières estimations de la Joint

Organisations Data Initiative (GODI). En mars 2023, la production algérienne de gaz a atteint 13,11 milliards de mètres cubes, soit le niveau le plus élevé depuis que l'Initiative Judi a commencé à collecter des données pour l'Algérie en 2014.

Les exportations algériennes de gaz liquéfié ont atteint 12,9 millions de tonnes (17,54 milliards de mètres cubes) en 2023, contre 10,2 millions de tonnes (13,87 milliards de mètres cubes) en 2022, enregistrant le niveau le plus élevé depuis 2010, dépassant le Nigeria, et devenant le plus grand exportateur de gaz liquéfié en 2023 en Afrique. Les pays européens étaient au premier rang des plus grands importateurs de gaz liquéfié algérien en 2023, notamment la Turquie, la France, l'Italie et l'Espagne. En matière de

gazoduc, l'Algérie a exporté 30 milliards de mètres cubes vers l'Europe, devenant ainsi le deuxième exportateur vers le Vieux continent en 2023, devant la Russie, selon les données du Forum des pays exportateurs de gaz.

En 2022, les exportations algériennes de gaz par gazoduc ont totalisé 35,5 milliards de mètres cubes. L'Europe a acquis 31,5 milliards de mètres cubes, et le reste (4 milliards de mètres cubes) est allé à l'Afrique, selon les dernières données du British Energy Institute. Outre l'importance du gaz en Algérie pour répondre aux besoins du marché mondial, il joue un rôle indispensable au niveau local, puisqu'il constitue la principale source de production d'électricité.

D'une manière générale, la consommation algérienne de gaz naturel a atteint environ 44,3 milliards de mètres cubes à fin 2022, contre 47,7 milliards de mètres cubes en 2021, selon les dernières données du British Energy Institute. D'autre part, le gaz en Algérie joue un rôle important dans l'amélioration des revenus du pays, puisque les revenus d'exportation de gaz naturel ont atteint 19,3 milliards de dollars en 2022, contre 7,6 milliards de dollars en 2021, soutenus par la hausse des prix mondiaux, et que les revenus du gaz liquéfié ont également augmenté à 7,7 milliards de dollars, contre 3,8 milliards de dollars en 2021, selon les dernières données officielles.

M.H.

## E-PAIEMENT

## Intégrer toutes les banques et Algérie Poste dans le système

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, ainsi que le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, ont présidé une réunion consultative consacrée à l'examen du dossier du développement des moyens de paiement électronique, a indiqué un communiqué du ministère des Finances.

La réunion a permis de définir les conditions et les moyens de réussite de l'opération de paiement mobile, en intégrant toutes les banques et Algérie Poste dans ce système, a précisé ledit communiqué. Les participants à cette réunion ont exa-

miné plusieurs propositions, dont les aspects réglementaires pour le développement des moyens de paiement électronique et l'authentification des plateformes des prestataires de services de paiement (PSP), a souligné le ministère des Finances, relevant que cette réunion a permis de définir les conditions et les moyens permettant de garantir le succès du paiement mobile (Switch mobile), en intégrant toutes les banques et Algérie Poste dans ce système, ainsi que le développement du paiement instantané par téléphone". Ont participé à cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions consultatives organi-

sées par le ministère des Finances pour trouver des solutions aux problématiques communes, le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et son délégué général, ainsi que les directeurs généraux au ministère des Finances, les responsables de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (SATIM), et du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique). La réunion a vu également la participation des directeurs généraux d'Algérie Poste et d'Algérie Télécom.

N.S.

BÉCHAR : FORMATION PROFESSIONNELLE

# Journée d'étude sur la numérisation du secteur

**Le secteur compte 900 enseignants spécialisés dans les TIC et la numérisation à même de contribuer à la numérisation de l'administration qui encadre l'enseignement professionnel.**

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, lundi à Bechar, que la stratégie de numérisation adoptée par son secteur vise essentiellement la modernisation des techniques de gestion administrative et financière. Il s'agit aussi du suivi pédagogique. S'exprimant lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya de Béchar sur le thème "Journée ouverte sur la numérisation du secteur", dans le cadre de sa visite de travail d'une journée, M. Merabi a indiqué que "le lancement de la plateforme numérique Tassyir (Gestion), spécialisée dans la gestion administrative, financière et pédagogique des établissements de formation professionnelle à travers le pays, est l'une des plus importantes démarches de cette numérisation. Cette dernière qui a pour objectif d'assurer une bonne gouvernance du secteur". M. Merabi a, à ce titre, évoqué l'existence dans son secteur de 900 enseignants spécialisés dans les domaines liés aux technologies de l'information et de la communication et de la numérisation, qui disposent des capacités scientifiques et savoir-faire pour l'actualisation de cette plateforme et d'autres plateformes en voie de lancement et qui seront toutes un outil efficace en matière de prestations de services et de bonne gouvernance du secteur. En marge de cette rencontre M. Merabi, a présidé une cérémonie de signature de quatre (4) conventions de coopération et de partenariat dans le domaine de la formation et de l'apprentissage entre la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celles de l'Energie et du Commerce, en sus de la Société de

gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) et l'hôtel "Bladi" de Taghit. Ceci dans la perspective de la formation des jeunes de la région aux métiers des énergies renouvelables du contrôle des produits agro-alimentaires, des transports publics et d'hôtellerie. Le membre du gouvernement s'est rendu par la suite à l'Institut national supérieur de formation professionnelle (INSFP-Mebkhouti Lahcen), au chef-lieu de wilaya, spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs dans le bâtiment et des travaux publics, où il a visité les différentes structures de cet institut où sont inscrits 386 stagiaires. Poursuivant sa visite de travail, M. Merabi, en compagnie des autorités locales s'est rendu à la gare de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), où il a présidé une cérémonie de



signature d'une convention de coopération et d'accompagnement entre son secteur et la SNTF en matière de formation des jeunes aux métiers de chemin de fer, dans le but de former une main d'œuvre qualifiée. Ceci afin de répondre aux besoins de projets de réalisation de nouvelles voies ferrées dont celle Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. Sur place, le membre du gouvernement a suivi une

démonstration d'entretien et de maintenance de la voie ferrée effectuée par une vingtaine de stagiaires de la première promotion de stagiaires spécialisés dans ce domaine en formation actuellement au niveau de l'INSFP "Mebkhouti Lahcen". Le ministre a achevé sa visite de travail dans la wilaya en se rendant au chef-lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif (100 km au nord de Béchar), où

il pris connaissance de la situation d'un INSFP spécialisé dans des formations liées aux différents domaines dont l'eau et l'environnement, avant de mettre l'accent, suite aux doléances des responsables locaux du secteur, sur l'impératif de renforcer cet établissement qui totalise 353 stagiaires des deux sexes en équipements pédagogiques nécessaires.

R.R.

MÉDÉA

## Mesures pour sécuriser l'alimentation en eau potable

Le ministre de l'hydraulique, Taha Derbal, a annoncé, samedi à Médéa, plusieurs mesures pour "sécuriser" l'alimentation en eau potable des communes de la wilaya après la situation difficile qu'elles ont vécue au cours des deux dernières années. Parmi les mesures annoncées par le ministre figure le projet de transfert d'eau à partir de la station de dessalement de Cap Djinet 2 (Boumerdes) vers le système de transfert du barrage de "Koudiate Acerdoune" (Bouira) qui alimente 33 communes de Médéa. Il a également informé sur une étude, actuellement "en cours", pour effectuer un autre transfert d'eau vers la wilaya de Médéa à partir de la station de dessalement d'eau de mer de "Fouka" (Tipaza). M. Derbal a fait part, lors d'une séance de travail qui a regroupé les directeurs centraux du département de l'hydraulique et les autorités locales, de l'alimentation de certaines communes de

Médéa via la station de la wilaya de Chlef dans le cas où l'étude de transfert de la station de "Fouka" présenterait des difficultés d'exécution. Ces mesures viennent appuyer les décisions déjà prises en matière de renforcement de l'alimentation en eau potable au profit des communes de la wilaya, notamment celles situées dans la partie sud, sud-est et nord-est qui ont vécu une situation "exceptionnelle" durant les deux dernières années, a expliqué le ministre. Parmi les projets inscrits, à cet effet, à l'indicatif du secteur des ressources en eau, l'étude portant réalisation d'un barrage à "Boukamouri", commune de Azziz, au sud de Médéa, qui est en cours, ainsi, que l'inscription d'une deuxième station de traitement et d'épuration (STEP) à Beni-Slimane, à l'est du chef-lieu de wilaya, après celle de Berrouaghia dont le coup d'envoi des travaux a été donné récemment, a indiqué le ministre. "Des

démarches vont être entreprises pour obtenir la levée de gel sur d'autres stations de traitement et d'épuration et de projets de barrage dont la faisabilité technique s'avère réalisable et en fonction de la disponibilité de la ressource", a encore souligné M. Derbal. Le ministre s'est déplacé par ailleurs au niveau de la STEP de "Oued-Lahrache", sise à la périphérie sud de Médéa, puis visité le site d'implantation de la nouvelle station de traitement et d'épuration de Berrouaghia où il a mis en avant le "choix stratégique" que représente pour le pays l'option de la réutilisation des eaux épurées dans le domaine agricole. M. Derbal a inspecté, d'autre part, la station de pompage de Ksar-El-Boukhari, sud, qui alimente les communes de Boghar, Ouled-Antar et Oum-Djellil et deux réservoirs d'eau réalisés pour le renforcement de ces communes et la ville de Ksar-El-Boukhari.

APS

DJELFA : MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

## Etre à l'écoute des citoyens

Le médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé, samedi depuis Djelfa, qu'être à l'écoute des citoyens, interagir avec eux, connaître et prendre en charge leurs principales préoccupations avec diligence et efficacité sont, avec la simplification des procédures administratives, autant d'indicateurs de la contribution collective à la consécration de la citoyenneté véritable. M. Ammour, qui intervenait à la 4e rencontre régionale intitulée "Le citoyen au cœur des préoccupations du président de la République, la transparence à la base de la qualité du service public" des wilaya du centre du pays, a souligné que la démarche des pouvoirs publics vise à "hisser la relation entre l'administration et le citoyen à la hauteur des aspirations de ce dernier". Il a affirmé que le citoyen constitue "une priorité pour le président de la République, qui a placé le citoyen au centre de toutes les politiques publiques". M. Ammour a ajouté que la création de la médiation de la Répu-

blique a été dictée par le souci d'accompagner le citoyen dans le cas où il serait victime d'une injustice due à un défaut dans la gestion ou dans une institution publique quelconque". Il a encore assuré que ce qui a été déjà réalisé est "le fruit de l'intention sincère du président de la République de remplir ses engagements et du suivi rigoureux de leurs mise en œuvre, selon une feuille de route claire et précise, pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et leur promotion à la hauteur de leurs aspirations. Un fait qui nous interpelle en vue d'œuvrer ensemble pour améliorer les indicateurs de qualité du service public". M. Ammour a estimé, en outre, que la "consécration de cet objectif est tributaire de l'adoption d'une approche de consolidation des mécanismes de coopération et de coordination avec le médiateur de la République". Elle nécessite, selon lui, "une charte fixant les responsabilités et les devoirs de l'administration et du fonctionnaire envers les citoyens,

parallèlement à la mise au point d'indices de performance pour l'amélioration permanente des relations de l'administration avec les citoyens". Il a, à ce titre, rappelé l'allocation du président de la République à l'occasion du 4e anniversaire de l'institution du médiateur de la République, disant "je tiens à souligner l'importance que revêt le développement de cadres de coopération avec cette Instance afin de passer à l'étape de l'efficacité que le citoyen appelle de ses vœux. Cela ne saurait se réaliser que par un travail cohérent et intégré visant à aller au-delà de la réception et du traitement des plaintes et requêtes, vers des approches proactives qui permettent d'évaluer les préoccupations et les besoins des citoyens" "A présent, il est impératif d'adopter une nouvelle approche de nature à consacrer la déontologie professionnelle dans les administrations et institutions publiques selon des mécanismes efficaces. Ceci de manière à inciter le fonctionnaire à assu-

mer pleinement ses responsabilités et ancrer chez lui la culture du service du citoyen, tout en améliorant le service public à travers une évaluation périodique", a encore ajouté le même responsable. L'objectif étant de "permettre à l'administration publique d'intégrer une démarche de développement permanent pour améliorer les procédures et les pratiques", a-t-il dit. S'agissant de cette 4e rencontre régionale, M. Ammour a précisé qu'elle "participe au renforcement de l'interaction et de la coopération entre les différents organismes publics". Car réunissant les délégués locaux du médiateur de la République et les inspecteurs généraux des wilayas, chargés, à l'échelle locale, du suivi de l'examen des préoccupations des citoyens dans différentes administrations publiques. Ceci dans le cadre des mécanismes de coordination créés à cet effet, dont la cellule de wilaya de coordination et de suivi qui se réunit chaque mois.

APS





DE CARBONE

## SILENCIEUX

TÉVITER LES  
TIONS AU MONOXYDE DE  
E ?

urs de monoxyde de carbone, une  
adéquate des chaudières et autres  
combustion domestique aident à  
ication par le monoxyde de carbo-  
ussi s'abstenir de faire tourner le  
véhicule dans un espace clos (par  
s un garage fermé).

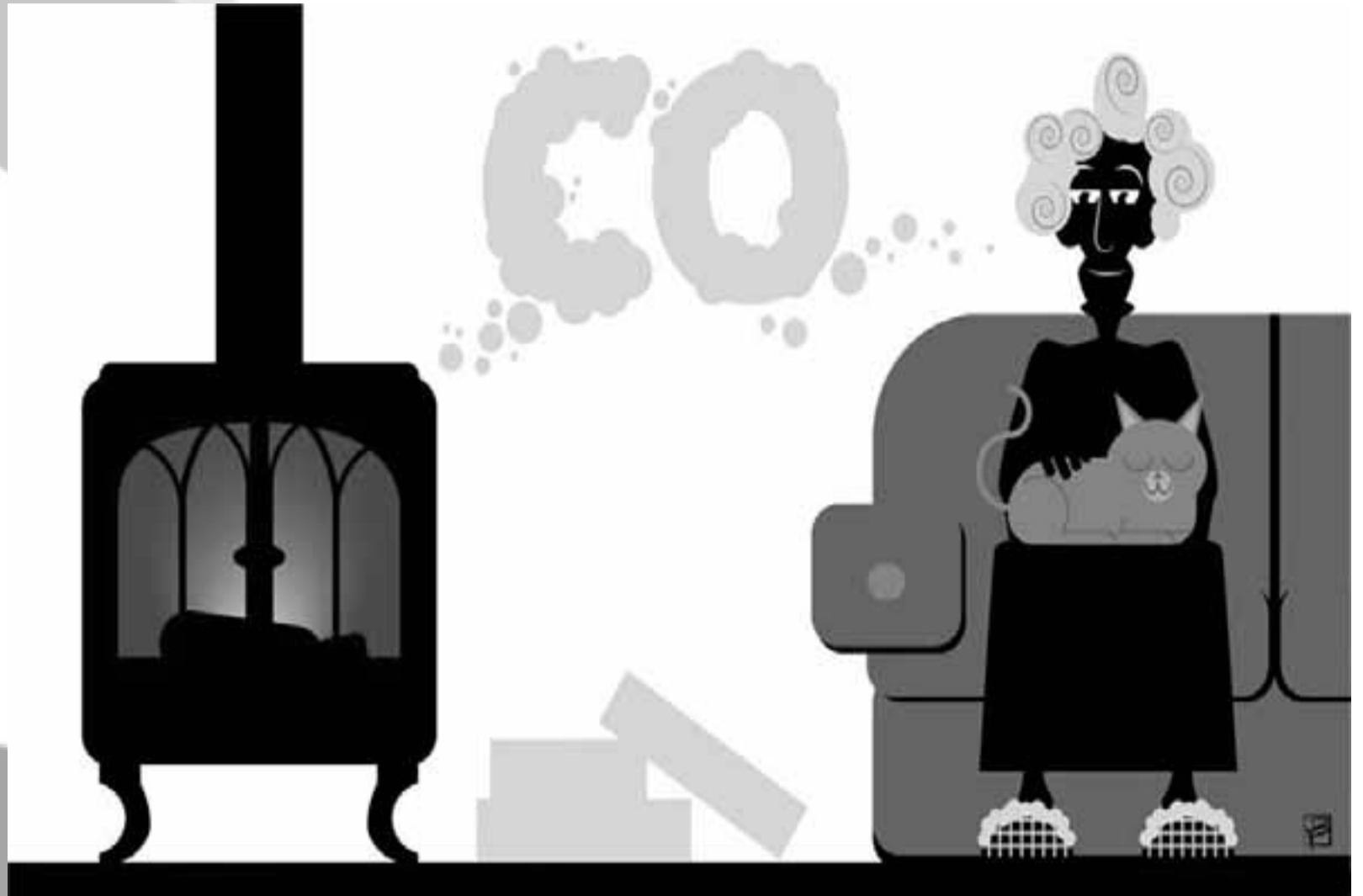
les intoxications, les sources de  
domestique, telles que les chau-  
et les poêles à bois, doivent être  
ec une ventilation correcte. Si la  
est impossible, une fenêtre ouverte  
l'accumulation de monoxyde de  
lui permettant de s'échapper du  
s tuyaux d'échappement des chau-  
tres appareils de chauffage doivent  
ement inspectés pour détecter les  
s fuites. Quand on suspecte que du  
e carbone se trouve dans l'atmo-  
ne résidence, il faut ouvrir les  
vacuer les lieux, puis rechercher la  
gaz. Une surveillance permanente  
u monoxyde de carbone par de tels  
nt éviter le développement de l'in-

Tout comme les détecteurs de  
détecteurs de monoxyde de carbone  
lés dans toutes les maisons. Pour  
ion légère par le monoxyde de car-  
frais peut être suffisant. Le traite-  
intoxication plus grave consiste à  
hautes concentrations d'oxygène  
t à l'aide d'un masque facial. L'oxy-  
re l'élimination du monoxyde de  
sang et soulage les symptômes. Il  
né d'aérer son logement. N'obs-  
conduits d'aération de votre loge-  
surchauffez pas : chauffez norma-  
ous assurant de sa bonne ventila-  
s jours, il est recommandé d'aérer  
minutes, de maintenir les systèmes  
n en bon état de fonctionnement et  
s obstruer les entrées et sorties  
iminer le monoxyde de carbone du  
allez respirer dehors pendant 3 à 5  
s les cas de grande intoxication, le  
aïsson hyperbare ou sous oxygène-  
mobar est indispensable.

ntiel aussi de s'équiper d'un détec-  
e et de monoxyde de carbone, qui  
titif de sécurité essentiels pour pro-  
ficile et ses occupants.

TION AU MONOXYDE DE  
E IMPACTE LA SANTÉ DU

Pourquoi docteur, l'exposition à la  
l'air domestique, en particulier au  
e carbone, peut altérer le poids à la  
s bébés et augmenter leur risque  
er des infections pulmonaires. « La  
l'air au monoxyde de carbone dans  
ns est un facteur de risque de petit  
naissance et de pneumonie pour le  
une nouvelle étude », souligne la  
e. Le risque de pneumonie après  
on au monoxyde de carbone pen-  
esse était plus élevé pour les filles.  
eurs recommandent la prise de  
ir réduire l'exposition au monoxy-  
pendant la grossesse. La pollu-  
à l'intérieur des habitations est un  
ajeur de santé publique. Au niveau  
est majoritairement liée à l'usage  
bles solides (comme le bois et le  
du pétrole pour le chauffage et la  
on l'Organisation mondiale de la  
, cette dernière augmente entre  
risques d'accident vasculaire céré-  
tiopathie ischémique, de broncho-  
ie chronique obstructive et de can-  
on. Mais il n'y a pas que les habi-



tants qui sont affectés par cette pollution au  
monoxyde de carbone, les bébés à naître aussi.  
L'impact de la pollution de l'air domestique au  
monoxyde de carbone sur la santé des nou-  
veaux-nés, a été présenté dans une étude  
publiée dans la revue *Environment International*  
le 23 juin 2023. Les chercheurs ont suivi  
1.196 paires mère-enfant à Kintampo (Ghana)  
en évaluant l'exposition prénatale au monoxy-  
de de carbone (CO) dans l'habitation, quatre  
fois au cours de la grossesse. Ils ont également  
mesuré le poids de naissance des bébés dans les  
72 heures suivant l'accouchement. Les résultats  
montrent que l'exposition prénatale au CO en  
début ou à mi-gestation (de la 15<sup>e</sup> à la 20<sup>e</sup>  
semaine) était associée à un poids de naissance  
plus faible. L'étude a mis en évidence "un poids  
à la naissance inférieur de 39 grammes et une  
probabilité supérieure de 14 % de faible poids  
à la naissance par augmentation de 1 partie par  
million (ppm) de l'exposition prénatale moy-  
enne au CO", écrivent les auteurs de l'article sci-  
entifique. L'équipe a par ailleurs découvert qu'une  
exposition prénatale au monoxyde de carbone  
en fin de grossesse (soit entre la 34<sup>e</sup> et la 39<sup>e</sup>  
semaine) était liée à un risque accru de pneu-  
monie, notamment chez les filles. Pendant l'étu-  
de, 25 % des enfants ont connu au moins un  
épisode de pneumonie diagnostiqué par un  
médecin. La forme était grave pour 9% de la  
cohorte. Les auteurs concluent : "En résumé,  
nous identifions des associations variant dans  
le temps entre l'exposition prénatale à la pollu-  
tion de l'air domestique et un faible poids à la  
naissance et un risque de pneumonie plus  
élevé. Ce qui confirme l'importance de l'exposi-  
tion à la pollution de l'air domestique pendant  
la période in utero". Il est ainsi primordial de  
mettre en place des "efforts de santé publique  
qui ciblent les grossesses précoces pour des  
interventions de cuisson à combustible plus  
propre". Pour eux, les gouvernements et les  
organisations de santé doivent travailler  
ensemble pour réduire les risques pour la mère  
et le bébé. En fin de compte, la santé de la fami-  
le dépend de la qualité de l'air que nous respi-  
rons chez nous.

LES DANGERS DE RESPIRER  
LES FUMÉES TOXIQUES  
DES INCENDIES DE FORÊT

D'après un article publié dans *Futura sciences*,  
les conséquences de la pollution liée aux incen-  
dies sont largement sous-estimées selon les  
auteurs d'une étude scientifique. Le nuage de  
cendres contient une multitude de polluants  
cancérogènes et l'impact sur la santé et la mor-  
talité peut être important, même à des cen-  
taines de kilomètres de distance du brasier. La  
fumée issue des feux de forêt est un danger  
sous-estimé sur la santé de la population, c'est  
ce qu'explique une étude dans *Science of the  
Total Environment*. Les auteurs font un constat  
accablant sur l'impact des incendies sur la santé  
humaine, même lorsque la population se situe à  
bonne distance du brasier. La fumée provoque  
entre 4 000 et 9 000 décès prématurés chaque  
année aux États-Unis. Les répercussions écono-  
miques que cela entraîne sont comprises entre  
36 et 82 milliards de dollars par an. L'auteur  
principal de l'étude, Oliver Gao, regrette que la  
pollution issue des véhicules et des industries  
soit largement médiatisée et connue du grand  
public, mais pas celle issue des incendies. Le  
changement climatique ne tue pas seulement  
lorsqu'un ouragan dévaste une ville, mais aussi  
par le biais des particules de cendres néfastes  
qui sont parfois propulsées à des centaines de  
kilomètres d'un incendie. Le meilleur exemple  
concerne le phénomène qui s'est produit dans  
la ville de New York, qui a été plongée dans un  
brouillard de fumée rouge, provoqué par les  
incendies au Québec. Bien que située à plus de  
800 kilomètres des incendies canadiens, New  
York a eu la pire qualité de l'air du monde pen-  
dant deux jours, avec des niveaux de pollution  
14 fois supérieurs aux seuils recommandés.  
Quelques semaines après, Montréal a connu le  
même sort, même si cette pollution qualifiée de  
« dangereuse » pour la santé par les autorités  
étonne moins, étant donné que la ville se situe  
plus près des incendies que New York.  
Des particules cancérogènes qui pénètrent dans  
les poumons et le sang, souligne l'étude. La par-

ticule la plus néfaste pour la santé est la PM2.5  
: elle regroupe un mélange d'aérosols et de  
métaux et sa dimension, très petite (de 2.5  
microns ou moins) lui permet de pénétrer très  
facilement dans les poumons et ensuite d'en-  
trer dans le sang. Voilà pourquoi elle est  
capable de provoquer une multitude de pro-  
blèmes de santé, et pas seulement au niveau  
pulmonaire. Elle est connue pour être à l'origi-  
ne de cancers, et notamment des tumeurs au  
cerveau, mais aussi de crises cardiaques et  
d'AVC. La fumée contient également du  
monoxyde de carbone, un gaz très toxique  
lorsque les concentrations sont fortes. Il pro-  
voque de forts maux de tête, des nausées et des  
états de confusion. Une exposition trop forte est  
mortelle, lorsque les habitants habitent à proxi-  
mité des incendies et refusent d'évacuer, par  
exemple. On trouve également des composés  
organiques volatils, un ensemble de matières  
chimiques, comme le benzène et le méthanol,  
qui sont cancérogènes. Les analyses ont aussi  
montré que la fumée contenait des hydrocar-  
bures aromatiques polycycliques et de l'oxyde  
d'azote, également cancérogènes. Quand ces  
deux derniers types de polluants se retrouvent  
sous les rayons du soleil, cela forme de l'ozone,  
connue pour provoquer ou aggraver des pro-  
blèmes respiratoires chez les personnes âgées  
et les jeunes enfants. Les auteurs de l'étude ont  
estimé que le nuage de fumée qui a recouvert  
New York l'espace de quelques jours provoque-  
ra en moyenne 86 décès prématurés dans la  
ville, alors même que celle-ci ne se trouve pas  
directement à proximité du brasier.

« Le constat est quasiment le même pour Chica-  
go, avec environ 40 décès prématurés envisa-  
gés malgré les 1 000 kilomètres de distance par  
rapport aux incendies. L'étude américaine  
montre qu'en cas de conditions météo favo-  
rables, l'impact sur la santé est important  
même à plusieurs centaines de kilomètres des  
feux. Les habitants des zones fréquemment  
sujettes aux incendies sont davantage touchés  
par les cancers du poumon et les tumeurs au  
cerveau », précise le site *futura Sciences*.

Par Amel B. et Agences

## TUNISIE

## La Suisse lance un projet pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

En 2012, la Suisse et la Tunisie signent un accord dont l'une des composantes vise à faciliter la mobilité des jeunes professionnels. Pour les deux prochaines années, les deux pays se sont engagés dans un nouveau projet qui tient en compte le renforcement des compétences des diplômés.

Le projet PERSPECTIVES a officiellement démarré le vendredi 1er mars en Tunisie. Ce projet mis en œuvre en collaboration avec la Coopération suisse a pour but de favoriser l'insertion professionnelle, notamment chez les diplômés de la formation technique et professionnel et de l'enseignement supérieur, en offrant à ces derniers des opportunités de renforcement des compétences en Suisse.

« PERSPECTIVES s'emploie en effet à promouvoir à la fois leur montée en compétences en facilitant leur accès aux opportunités de stages en Suisse et l'échange de savoir-faire et de technologies entre les deux pays », a indiqué Swisscontact, la Fondation suisse pour la coopération technique.

La convention du projet a été signée le 19 janvier dernier entre le ministère tunisien de l'Emploi et de la Formation professionnelle et l'ambassade de Suisse en Tunisie. Cette convention s'appuie sur un accord signé en 2012 entre les gouvernements suisse et tunisien visant à favoriser les opportunités de mobilité sûre et régulière des jeunes professionnels. Le projet qui s'étalera jusqu'en 2026 s'est également fixé comme objectif de soutenir l'implication de la diaspora tunisienne dans le développement de leur pays. Dans cette optique, des lettres d'engagement ont été signées avec des porteurs de projet tunisiens qui vont bénéficier d'un appui technique au montage de projets. Six porteurs de projet ont été sélectionnés pour une première vague.

In Agence Ecofin

## SÉNÉGAL

# Les femmes représentent 50 % de la main-d'œuvre du secteur minier artisanal

**Les femmes représentent 30 à 50 % de la main-d'œuvre mondiale dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM), secteur qui fournit près du quart de la production d'or au Sénégal. L'amélioration des conditions des femmes dans l'ASM impacte donc directement la productivité du secteur.**

**A**u Sénégal, les hommes actifs dans le secteur minier artisanal gagnent 1,5 fois plus que les femmes. C'est ce que révèle le réseau de femmes Women in Mining (WIM) Sénégal dans son rapport paru en janvier 2024 WIM Index, l'indice genre dans le secteur minier local. Selon l'organisation regroupant des femmes travaillant dans le secteur minier au Sénégal, cette inégalité s'explique par la différence de tâches menées par les travailleurs des deux sexes. Contrairement aux hommes, les femmes sont limitées à des tâches résiduelles et aux activités rappelant leurs tâches domestiques comme le balayage, le tamisage, le lavage et le filtrage à la recherche de résidus d'or. Ces tâches sont moins bien rémunérées que d'autres fonctions comme chef ou propriétaire de puits miniers, ou encore creuseurs. « Elles ont du mal à avancer dans les rôles et responsabilités qui nécessitent du capital parce



qu'elles dépensent le plus souvent les revenus tirés de l'orpaillage dans l'éducation des enfants et dans l'alimentation de la famille, contrairement aux hommes, plus enclins à investir une partie de leurs revenus dans des actifs physiques », ajoute le document, consulté par l'Agence Ecofin. Selon une étude menée en 2018 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et les autorités sénégalaises, près de 50 % de la main-d'œuvre du secteur est pourtant constituée de femmes. L'inégalité de traitement qu'elles subissent

peut donc directement impacter la productivité globale du secteur, qui représente près du quart de la production nationale d'or (près de 5 tonnes d'or contre 15 tonnes pour les mines industrielles d'après le ministère des Mines).

Selon Ege Tekinbas, conseillère en politiques, égalité de genre, au Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière (IGF), la difficulté des femmes à accéder au financement et aux équipements miniers adéquats les oblige à utiliser des équipements rudimentaires qui peuvent réduire

leur productivité. Au-delà du secteur minier, la spécialiste note que la réduction des écarts de revenus et de productivité entre les sexes peut contribuer à réduire l'insécurité alimentaire ainsi que la pauvreté et les écarts en matière d'éducation. « De nombreuses études ont montré que les femmes ont tendance à consacrer leurs revenus à la nutrition de la famille et à l'éducation de leurs enfants. Par conséquent, investir dans les femmes, c'est investir dans notre avenir », ajoute Mme Tekinbas.

In Agence Ecofin

## NIGERIA

## SLTV, un nouvel opérateur de télévision payante, se lance sur le marché local

Les autorités nigérianes demandent depuis des années aux opérateurs de télévision payante présents sur leurs territoires de proposer des tarifications plus avantageuses pour la population. Leur refus a poussé le gouvernement à encourager des concurrents à s'installer. Silver Lake Television (SLTV), un opérateur de télévision payante par satellite, a lancé ses services cette semaine au Nigeria. L'information aurait pu être banale si le nouvel arrivant n'avait pas bénéficié du soutien apparent du gouvernement fédéral. Un représentant de George Akume, secrétaire du gouvernement de la fédération, a

notamment lancé l'inauguration de SLTV. « Les Nigériens souhaitaient ardemment des alternatives sur le marché de la télévision payante par satellite. SLTV a répondu très clairement et est disposé à apporter de la valeur en ce qui concerne la qualité du service et l'accessibilité financière » a-t-il déclaré après la cérémonie. Le nouvel opérateur semble avoir convaincu les autorités locales sur un sujet qui suscite de nombreuses polémiques dans le pays depuis 2 ans : le coût de la télévision payante. En octobre 2023, les autorités nigérianes ont annoncé une enquête sur « les prix abusifs » de la fourniture de la

télévision payante, après une plainte déposée en septembre par l'activiste Madubuachi Idam contre les prix des plateformes de MultiChoice au Nigeria. Le gouvernement avait demandé pendant plusieurs années, d'abord à MultiChoice puis à tous les opérateurs de télévision payante, de proposer une tarification à la carte pour que les Nigériens paient uniquement pour ce qu'ils regardent. Après le refus des acteurs du marché local de la télévision payante d'accéder à cette demande, les autorités ont souvent soutenu ceux qui promettaient une tarification à la carte. C'est ainsi que déjà en 2017,

elles saluaient l'arrivée de TStv qui promettait des prix très bas et une tarification à la carte. L'opérateur est aujourd'hui l'une des entreprises les plus critiquées du pays à cause de ses problèmes techniques. De son côté, SLTV promet un niveau de service proche des concurrents MultiChoice et StarTimes, avec des bouquets mensuels à partir de 1,60 USD. La tâche s'annonce difficile, sachant que malgré les moyens dont dispose un opérateur comme DStv et les coûts de ses abonnements jugés élevés, l'entreprise continue de procéder à des hausses de prix qu'elle juge indispensables à sa survie.

In Agence

## SOUDAN

## L'ONU appelle à un cessez-le-feu à la quasi-unanimité

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé vendredi dernier les protagonistes de la crise au Soudan à observer un cessez-le-feu à l'approche du mois sacré du Ramadhan. La résolution portée par le Royaume-Uni a été votée par 14 membres.

Seule la Russie s'est abstenue. « Nous exhortons les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide à répondre à cet appel international uni en faveur de la paix et à faire taire les armes. Nous exhortons également les parties belligères à instaurer la confiance et à

rechercher une solution durable au conflit par le dialogue », a déclaré James Kariuki, représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, Royaume-Uni.

Une solution pacifique devenue nécessaire alors que le conflit s'enlise. Selon le bureau humanitaire des Nations unies, 8,3 millions de personnes ont été déplacées par les combats entre le gouvernement et les paramilitaires, la moitié des 51 millions d'habitants du pays ont besoin d'aide.

« Il est important que ce Conseil ait parlé d'une seule voix pour condamner la vio-

lence, exiger un cessez-le-feu et appeler les parties à lever les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire essentielle. Nous prenons acte de l'annonce faite cette semaine selon laquelle le gouvernement soudanais a accepté une voie d'accès transfrontalière par voie terrestre depuis le nord du Tchad et une voie d'accès par voie aérienne, mais cela est insuffisant. Pour répondre aux besoins humanitaires urgents de tous les Soudanais, il faut un accès transfrontalier sans entrave à partir de plusieurs points d'entrée dans les régions les plus dévas-

tées du Soudan », a souligné Robert A. Wood, représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, représentant suppléant pour les affaires politiques spéciales, États-Unis.

Le Soudan est plongé dans le chaos depuis avril 2023. Antonio Guterres a mis en garde jeudi dernier, contre la menace qui plane sur l'unité du pays. Une année après le début des hostilités, la crise pourrait provoquer une instabilité régionale d'une ampleur dramatique a fait savoir le patron de l'ONU.

In Africanews

# COUPE D'ALGÉRIE (16<sup>ES</sup> DE FINALE): L'ES SÉTIF ET LA JS SAOURA À LA TRAPPE

**Le CSC s'est qualifiée aux huitièmes de finale difficilement au détriment de l'ES Sétif. Tout comme le MC Alger. La JS Saoura, elle, grosse surprise, a été éliminée par le WA Tlemcen qui évolue en division interrégions**

Le CS Constantine, emmené par son gardien Bouhalya, a éliminé l'Entente de Sétif (9-8) aux tirs au but, lors des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, disputés samedi, au moment le WA Tlemcen, sociétaire de la Division Inter-régions, a créé la sensation du jour, en sortant la JS Saoura, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis. Dans les autres matches, la hiérarchie a été majoritairement respectée, avec la qualification de la plupart des clubs qui étaient donnés favoris sur le papier, notamment le MC Alger, l'Olympique Akbou, l'ES Ben Anoun et le CR Belouizdad. Dans le duel au sommet de ces 16es de finale, entre l'Aigle noir et les Sanafirs, tous les deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis, les locaux avaient commencé par mener au score, grâce à un but précoce d'Oukil (32') avant de se faire rejoindre par les visiteurs, ayant réussi à égaliser par le Gabonais Axel Méyé juste avant la fin du temps réglementaire. Etant donné que les prolongations n'ont apporté aucun changement au score, les deux antagonistes ont dû recourir aux tirs au but pour se départager et ce sont les Constantinois qui ont été les plus adroits à cet exercice, se qualifiant finalement (8-9) grâce à un dernier tir réussi du gardien Bouhalya. La grosse surprise enregistrée ce samedi est incontestablement l'élimination de la JS Saoura, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis, sortie par le WA Tlemcen, qui évolue en Division Inter-régions aux tab. Les Zianides avaient commencé par tenir bon pendant les 90 minutes. Puis pendant les prolongations (0-0), forçant les Bécharois à



disputer les tirs aux buts, pendant lesquels ils ont fini par les battre (7-6). De son côté, le MC Alger, actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, avait commencé par concéder l'ouverture du score devant le CR Zaouia, sociétaire de la Division Inter-régions, avant de renverser la situation à son avantage, pour se qualifier finalement (1-4) Dans les autres matches, et même si la tâche n'a pas été souvent facile, la hiérarchie a été plus ou moins respectée, avec une issue favorable aux principaux favoris, à commencer par l'ES Ben Aknoun et l'Olympique Akbou, ayant clos les débats respectivement (3-0) contre l'ASM Oran et (2-0) contre le CRB Mecheria. De leur côté, et à l'instar du WA Tlemcen, les clubs de Bougaâ et de l'USM Annaba ont dû recourir aux tirs au but pour surclasser l'US

Chaouia et le CA Batna, qu'ils ont dominé sur leurs propres terrains, respectivement (3-5) et (2-3). Autre club à s'être fait éliminer sur son propre terrain, le Hydra AC (Inter-régions), qui a été sorti par un pensionnaire de la même division, la JSD Jijel, l'ayant dominé (0-1) pendant le temps réglementaire. Enfin, le CR Belouizdad l'a emporté (2-1) contre l'AS Khroub, grâce à des réalisations signées Sofiane Bouchar et Abderrahmane Meziane. Ce sont surtout les matches disputés vendredi, en ouverture de ces 16es de finale de la Coupe d'Algérie, qui avaient réservé le plus de surprises, à commencer par l'élimination du tenant du titre, l'ASO Chlef, après sa défaite sur son propre terrain, contre une accrocheuse équipe de l'US Biskra. Menés (0-2) d'entrée de jeu, les Chéli-

fiens avaient donné une brève illusion à leur supporters de pouvoir renverser la situation dans ce match, en égalisant (2-2) juste avant la fin du temps réglementaire, mais la suite a été nettement moins bonne, puisque les prolongations n'ont apporté aucun changement au score, alors que la séance de tirs au but avait souri aux Zibans (3-5). Autres surprises enregistrées vendredi, l'élimination à domicile du Paradou AC (3e de Ligue 1), qui s'était incliné (1-2) contre le MC Oran (14e), au moment où l'USM Khenchela, un autre pensionnaire de Ligue 1, avait souffert le martyr contre le GC Mascara (Ligue 2), l'ayant longtemps tenu en échec (2-2). Il a d'ailleurs fallu attendre les prolongations pour voir l'USMK inscrire le but de la victoire et se qualifier sur le score de 3-2. Idem pour le NA Hussein Dey, qui malgré l'avantage du terrain et le soutien de son public a terminé le temps réglementaire sur un score vierge, et a dû attendre la première mi-temps des prolongations pour prendre enfin le dessus sur le MO Constantine (1-0) Les seuls clubs à avoir eu la tâche relativement facile vendredi sont l'USM Alger et l'ES Mostaganem, confrontés l'un comme l'autre à un adversaire de la Division Inter-régions. L'ESM est allé s'imposer (1-3) chez l'IS Tighenif, alors que les Rouge et Noir se sont littéralement baladés contre le MB Rouissat, réussissant un véritable festival offensif (8-0). Ce match a été l'occasion pour la nouvelle recrue, l'international camerounais Leonel Ateba de signer son premier but avec les Rouge et Noir.

R.S

## GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE/BAKOU: MÉDAILLE DE BRONZE POUR KAYLIA NEMOUR AU SOL

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a remporté la médaille de bronze aux épreuves du sol de la troisième étape de Coupe du monde (7-10 mars) qui se déroule à l'Arène nationale de gymnastique de Bakou (Azerbaïdjan). L'Algérienne de 17 ans qui est déjà qualifiée aux Jeux olympiques 2024 de Paris, a réalisé une note de 13.266, derrière l'Autrichienne Moerz Charlize (13.566), médaillée d'or, et la Chinoise Ou Yushan (13.533), médaillée d'argent. Qualifiée également en finale de la poutre, l'Algérienne n'a pu monter sur le podium, victime d'une chute qui l'a conduite à terminer le concours à la 4<sup>e</sup> place avec une note de 13.166. Samedi, la gymnaste algérienne avait décroché la médaille d'or aux barres asymétriques avec une note de 15.433, soit la même performance réalisée lors de la deuxième étape à Cottbus (Allemagne). La championne algérienne a devancé dans l'ordre, l'Italienne Elisa Lorio (14.300) et l'Américaine Katelyn Jong (13.733). Selon les organisateurs, cette troisième des quatre étapes de Coupe du monde enregistre la participation exceptionnelle de plus de 250 gymnastes dont dix champions du monde, provenant de 69 nations. En plus des médailles mises en jeu, Nemour profite de cette compétition mondiale pour préparer les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains ainsi que les JO 2024. A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre agrès (Au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée, décrocheront un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été. Cependant, les gymnastes doivent participer à un minimum de trois manches sur les quatre pour être éligibles.

APS

### FOOTBALL :

## Ouverture du 3<sup>e</sup> module de la Licence "CAF - PRO"

Le Directeur technique national, Ameer Mansoul, a présidé ce samedi, l'ouverture du 3e module de la formation pour l'obtention de la Licence "CAF PRO" dans un hôtel d'Alger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Le patron de la DTN a invité ensuite Raul Pires Chipenda, directeur du développement à la Confédé-

ration africaine de football (CAF) à prendre la parole devant les 25 candidats présents où il a mis en exergue l'importance de cette formation pour tout entraîneur et souligné l'attention que porte l'instance africaine au métier d'entraîneur. Lors de cette première journée, les candidats ont eu à présenter leurs ana-

lyses de la dernière phase finale de Coupe d'Afrique des Nations qui s'est tenue en Côte d'Ivoire (13 janvier -11 février 2024) La formation se poursuivra jusqu'au 12 mars 2024. La programmation de cette formation entre dans le cadre du programme tracé par la Direction technique nationale qui compte lancer neuf (9) ses-

sions de formation sur tous le territoire national pour l'obtention de licence CAF-C, 9 autres pour la licence CAF-B et 4 pour la licence CAF-A. A cet égard 20 entraîneurs algériens bénéficieront d'une formation pour l'obtention d'une licence CAF Pro chaque année, après la première session entamée en décembre 2023 à Alger.

### JEUX AFRICAINS ACCRA 2023/KARATÉ (KUMITÉ ET KATA) :

## L'Algérie termine avec 14 médailles dont 3 en or

La sélection algérienne de karaté-do (kumité et kata) a remporté au total 14 médailles (3 or, 4 argent et 7 en bronze), à l'issue de la dernière journée des épreuves des 13es Jeux africains (JA-2023) d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), disputées samedi. Les trois médailles d'or sont l'œuvre de Salim Allae Eddine (60 kg), Abouriche Louiza (55 kg) et Ayoub-Anis Halasa (67 Kg), toutes décrochées aux épreuves de kumité individuel. En lutte associée, la sélection algérienne a rempor-

té six médailles (2 or, 2 argent et 2 en bronze), lors de la première journée de la compétition consacrée à la lutte gréco-romaine. Les deux médailles d'or ont été remportées par Sid Azara Bachir (87 kg) et Abdelkrim Ouakali (77 kg), alors que les deux médailles d'argent ont été l'œuvre d'Ishak Ghaïou (67 kg) et Rouabah Fadi (97 kg). Les deux médailles de bronze ont été gagnées par Fergat Abdelkrim (60 kg) et Haloui Hamza (130 kg).La deuxième journée, dimanche, est consacrée aux

épreuves de lutte libre, avec l'entrée en lice de six Algériens. En tennis de table, le duo Mebarek Lucie et Aouiche Stéphan a remporté la médaille d'argent (double mixte).

Lors de la première journée de natation, deux médailles (1 argent et 1 en bronze) ont été décrochées par la sélection algérienne. Fares Zidoun a gagné l'argent du 200 m papillon, alors que la médaille de bronze a été décrochée par le relais 100 x4 nage libre (mixte). Au classement géner-

ral des médailles, l'Algérie occupe la deuxième place avec un total de 26 médailles (5 or, 9 argent et 12 en bronze). La 13<sup>e</sup> édition des Jeux africains 2023 d'Accra s'est ouverte vendredi soir avec la participation de l'Algérie, présente avec une délégation de 299 personnes dont 222 athlètes représentant 18 disciplines dont quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon).

APS

# RÉFORME DE L'HOMME ET RENAISSANCE CIVILISATIONNELLE L'HÉRITAGE DE MALEK BENNABI

**En 1949, Malek Bennabi publie Les Conditions de la renaissance. C'est une sorte de commentaire prolongé et approfondi du verset 13 : 11, qui subordonne le changement d'une communauté aux transformations de l'âme des individus qui la composent.**



**E**n 1950, cette réflexion est poursuivie dans Vocation de l'Islam qui, selon les éditions du Seuil, où il est publié en 1954, « n'est ni une étude historique, ni une analyse sociologique, ni une prise de position politique. Participant à la fois de ces trois aspects, mais les dépassant tous trois. Ce livre constitue avant tout une saisie par l'intérieur du monde musulman, de ses faiblesses, de ses ressources profondes et de ses possibilités de renaissance... »

En 1949, Malek Bennabi publie Les Conditions de la renaissance. C'est une sorte de commentaire prolongé et approfondi du verset 13 : 11, qui subordonne le changement d'une communauté aux transformations de l'âme des individus qui la composent.

En 1950, cette réflexion est poursuivie dans Vocation de l'Islam qui, selon les éditions du Seuil, où il est publié en 1954, « n'est ni une étude historique, ni une analyse sociologique, ni une prise de position politique. Participant à la fois de ces trois aspects, mais les dépassant tous trois. Ce livre constitue avant tout une saisie par l'intérieur du monde musulman, de ses faiblesses, de ses ressources profondes et de ses possibilités de renaissance... »

Dans des recensions souvent élogieuses, des commentateurs exigeants voient dans Vocation de l'Islam un « programme de réforme de l'homme musulman moderne ». Tous les chapitres de cette « analyse extrêmement pertinente » (selon Jacques Berque) sont étayés par des versets coraniques. Par ces citations, Bennabi entend rappeler que toutes ses appréciations d'ordre sociologique, ou ayant trait à la philosophie de l'histoire, renvoient au Coran.

La réédition de ces deux livres

en un seul volume avait été envisagée par l'auteur lui-même. Réforme de l'homme musulman et renaissance islamique réalise ce projet à un moment où s'exprime une importante demande de connaissance de l'œuvre de

Bennabi. Cette étude sur les aspects psychologique, sociologique et métaphysique de la renaissance islamique peut nourrir une réflexion actualisée sur les « problèmes musulmans » d'aujourd'hui. Une lecture atten-

tive montre que, dans sa recherche des solutions à ces problèmes, Bennabi a eu recours aux apports des sciences sociales modernes, tout en poursuivant la méditation du Coran, conçu par lui comme un « outil de

civilisation ». Ce faisant, il confirme la grande importance qu'il accordait au Phénomène coranique, fruit de sa première méditation du Livre.

I.Med

## MALEK BENNABI

### « Mémoires d'un témoin du siècle »

Pour appréhender les aspects les plus saillants du parcours personnel de Bennabi en lien étroit avec son œuvre, il est utile d'en référer à un ouvrage autobiographique qui renferme des éléments relatifs à sa trajectoire personnelle, pleinement révélateurs de son cheminement intellectuel et de l'orientation qu'il donnera à ses écrits. D'ailleurs, l'auteur lui-même reconnaît entièrement l'empreinte de son vécu dans la genèse de sa pensée : « Je note ici tous ces détails parce que je ne les crois pas insignifiants dans la genèse d'un état d'esprit qui allait, peu à peu, m'inspirer une sainte horreur à l'égard de tout ce qui est inesthétique ». À cet égard, deux ouvrages majeurs ont marqué l'enfance et la jeunesse de Bennabi : celui d'un certain Ahmed Riza (1859-1930), intitulé La faillite morale de la politique occidentale en Orient, et celui de Mohamed Abduh, portant le titre suivant : Lettre sur l'unicité. Bennabi écrit à ce propos : « Je leur dois en tout cas la tournure de mon esprit depuis cette époque. En effet, l'ouvrage d'Ahmed Riza me donnait, avec une abondante documentation sur les splendeurs d'une société musulmane à l'apogée de sa civilisation, un étalon juste pour mesurer son affligeante détresse sociale actuelle. « Et l'ouvrage d'Abdou, je veux parler de l'introduction importante de ses traducteurs sur la richesse de la pensée islamique à travers les siècles, me donnait un point de référence pour juger de son effrayante pauvreté intellectuelle dans le présent. Ces lectures corrigeaient mon spleen, cette nostalgie de l'Orient que me donnaient Loti, Farrère, même Lamartine ou Chateaubriand. Elles me révélaient un Orient historique et réel dont je prenais conscience ainsi que de sa condition misé-

nable actuelle. Elles constituèrent pour moi une autre force de rappel d'ordre intellectuel qui m'empêcha de verser dans le romantisme qui était alors à la mode parmi cette génération d'intellectuels algériens ». En outre, puisqu'il s'agit d'écrire sur l'humanisme arabo-musulman, quoi de plus normal que d'en dépeindre les traits, dans le vécu de l'individu lui-même, censé en être une figure illustrative. En effet, alors même qu'il vit avec sa femme les premiers effets de la présence nazie sur le sol français et de la politique de collaboration du gouvernement de Vichy au début des années 1940, nous

juin, quand les Allemands firent leur entrée dans la ville morte de Dreux où il n'était resté que des déshérités comme moi sans argent, sans auto, sans amis, donc incapables de prendre la route. Je dois dire que ce jour-là mes larmes m'étonnèrent moi-même. Je m'en voulus presque un instant durant lequel ma conscience demeura assez troublée. Puis, comme un jet de lumière, une pensée apaisante traversa mon esprit : Dieu ne frappe pas pour nous donner l'occasion de 'savouer' une vengeance, mais pour méditer une leçon et nous améliorer nous-mêmes. Je compris que la leçon m'avait ému, que l'écroulement en quelques jours d'un pays puissant est un sujet de méditation et de recueillement. Je me rappelle avoir noté dans la cave même où nous vivions depuis les événements cette pensée qui m'avait semblé caractéristique de l'âme musulmane. Mais, dans cette émotion, je notai aussi de la pitié. Oui, moi le colonisé, l'étudiant à qui on avait interdit tous les accès de la vie, moi le paria pour qui on avait fermé toutes les portes et qui, quelques jours avant l'arrivée des Allemands, gagnait son morceau de pain dans le plus pénible travail qu'un manœuvre déshérité ait à faire, moi qu'on avait traité impitoyablement, j'avais peur que des Français fussent traités par les Allemands comme je l'avais été moi-même par eux. Et combien de fois je me surpris à prier Dieu pour que leur sort ne devienne pas semblable au mien, au nôtre, en Algérie.

I.Med

#### PRODUCTION INTELLECTUELLE

#### LES ŒUVRES INCONTOURNABLES DE BENNABI

Une production abondante et de qualité a marqué le parcours intellectuel du penseur algérien Malek Bennabi. Nous en citerons les principales œuvres :

- Le Phénomène coranique (1947)
- Les Conditions de la renaissance (1949)
- Vocation de l'islam (1954)
- Le Problème de la culture (1957)
- Mémoires d'un témoin du siècle, 2 tomes (1965)
- Le Problème des idées dans le monde musulman (1970)
- Le Musulman dans le monde de l'économie (1972)
- Le Rôle du musulman dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle (1972)

I.M.

notons, chez Malek Bennabi, la marque d'une profonde empathie et douleur à l'égard des populations françaises meurtries : « Mais j'ai pleuré même le 16

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE TIPASA**  
**DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION**  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
 N° ..... /2024  
 Numéro d'identification fiscale : 099 74201 9000 918

La Direction de la santé et de la population de la Wilaya de Tipasa lance un avis appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant la prise en charge des dégâts occasionnés par les intempéries du mois de mai 2023 (EPSP de Boulsmail et polyclinique de FOUKA) en lots séparés :

**Lot N°01** : Prise en charge des dégâts occasionnés par les intempéries du mois de mai 2023 de l'EPSP de Boulsmail.  
**Lot N° 02** : Prise en charge des dégâts occasionnés par les intempéries du moi de mai 2023 de la polyclinique Fouka.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots avec des moyens humains et matériels distincts, l'évaluation sera effectuée par lot.

Les entreprises intéressées par l'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie 02 (deux) et plus en bâtiment comme activité principale peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population sise face à la daïra de Tipaza, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée au quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée à 15<sup>ème</sup> jours, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la direction de la sante et de la population de la wilaya de Tipasa, sise face à la daïra de Tipaza Wilaya de Tipaza, les offres doivent comporter le dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TIPASA APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° /2024**  
**Prise en charge des dégâts occasionnés par les intempéries du mois de mai 2023 (EPSP de Boulsmail et polyclinique de FOUKA) en lots séparés**  
**SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES**

**1/ le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature,( signés et cachetés).
- Une déclaration de probité,( signés et cachetés).
- Les statuts pour les sociétés, SPA-SARL-EURL-SNC.
- Registre de commerceelectronique .
- Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- Extrait de rôles de l'année en cours. ( le calendrier net ou facilité de paiement en gage).
- Attestation de mise à jour CNAS- CASNOS et CACOBATH
- Attestation des dépôts des comptes sociaux
- Liste des moyens matériels dûment justifiée.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie 02 (deux) et plus en bâtiment comme activité principale pour Lot n°01 , Lot n°02.
- Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement.).
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

**2/ L'offre technique contient :**

- Une déclaration à souscrire,( signés et cachetés).
- Planning prévisionnel de réalisation
- Mémoire technique justificative,( signés et cachetés).
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté ».

**3/ L'offre Financière contient:**

- Lettre de soumission,( signés et cachetés).
- Bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la direction de la sante et de la population de la wilaya de Tipasa. sise face à la daïra de Tipaza. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn ».

**République algérienne démocratique et populaire**  
**MINISTERE DE LA SANTE**  
**DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA DE M'SILA**

**Etablissement hospitalier spécialisé en psychiatrique**  
**ouled Mansour M'sila**

**ATTRIBUTION PROVISOIRE D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/2023**  
**NIF 196328170022830**

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhu al-Hijjah 1436, correspondant au 16 septembre 2015 réglementant les transactions publiques et les droits du Mécanisme général, L'Établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie ouled mansour M'sila à la connaissance de tous les exposants Offres nationales ouvertes 01/2024 pour l'année 2024 et publiées dans les quotidiens nationaux dans les langues nationales et françaises et le bulletin officiel de l'entrepreneur public BOMOP où après évaluation des offres les subventions temporaires sont comme suit:

N°	Désignation	Soumissionnaire attribue	Montant correction	Année d'exécution	
01	Fournir de produits alimentaires généraux	Bouzidi Ashour commerce de gros de produits liés à la nutrition humaine	MIN	6.029.828.50 DA	2024
			MAX	6.635.000.95 DA	
02	Fournir des fruits et légumes frais	Bouzidi Al Masoud Commerce de gros de produits liés à la nutrition humaine	MIN	2.021.064.00 DA	
			MAX	2.212.812.15 DA	
03	Fournir de la viande rouge et blanche et des œufs	Bouzidi Issa, commerce de gros de viande, volaille, œufs et lapins	MIN	5.146.376.00 DA	
			MAX	5.572.297.60 DA	
04	Fournir du pain et des friandises	Ben Yato Touali est une boulangerie industrielle	MIN	627.700.00 DA	
			MAX	690.470.00 DA	

**Note:**  
 Tout soumissionnaire s'opposant aux choix fait par le contractant adjudicateur peut introduire un recours auprès de la Commission chargée des Transactions dans un délai de 10 jours à compter de l'annonce de l'attribution provisoire des offres.  
 Les entrepreneurs non retenus souhaitent examiner les résultats détaillés de leurs propositions aussi bien techniques que financières peuvent s'approcher de l'établissement dans un délai de trois (03) jours à compter de la publication de la présente annonce.

**L'EXPRESS**

**L'express le quotidien**  
 @L'expressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

**À propos**

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'édification.

300 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

<https://www.l'expressalgerie.com/>

023 70 99 92

Envoyer un message

l'expressalgerie2021@gmail.com

Journal

**Suggérer des modifications**

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

**CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/ FAX : 023.70.99.92**

**Créer une publication**

Photos/Vidéos Je suis là Identifier des amis

**L'express le quotidien**  
 21 mars

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

**L'express le quotidien**  
 17 mars

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

**L'express le quotidien**  
 16 mars

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

**Transparence de la Page**

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le flux de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

## TENDANCE

## COMMENT LES COMPAGNIES AÉRIENNES ONT GENTRIFIÉ LE CIEL

Depuis la pandémie, les compagnies aériennes ont lancé, sous diverses appellations, le concept de "classe économique premium". Une opération marketing parfaitement réussie, explique "El País". Des sièges plus larges, des dossiers inclinables, plus d'espace pour les jambes, des menus gastronomiques et tout le nécessaire pour se divertir ou travailler... C'est en gros la promesse des classes économiques "premium" lancées au lendemain de la pandémie par quelques compagnies aériennes, telle Emirates Airlines, réputées plus haut de gamme que d'autres. De quoi prévenir la claustrophobie sur les vols long-courriers, mais tout de même pas le vrai confort proposé à prix d'or par les classes Affaires ou les premières classes, note El País. Une sorte de "paradis low cost", une classe "éco" améliorée ou une classe Affaires "light", destinée à ceux qui veulent – et qui peuvent – payer de 30 à 40 % plus cher "pour s'affranchir des contraintes économiques". Or le concept s'est révélé à la fois très séduisant pour les passagers et très rentable pour les compagnies, souligne le quotidien espagnol. Au point qu'il a été adopté par la plupart des transporteurs, de British Airways à Air France, en passant par Iberia, Cathay Pacific, Virgin, Qantas ou Lufthansa. En l'occurrence, les compagnies aériennes ont raisonné comme les promoteurs immobiliers, analyse Uzma Khan, spécialiste du marketing à l'Université de Miami. "Elles ont considéré qu'elles louaient des parcelles dans les airs. Et que la taille de ces parcelles était une denrée aussi précieuse que les mètres carrés au centre de villes aussi densément peuplées – et chères – que Paris, New York ou Londres." Une fois trouvé le créneau, il ne restait plus qu'à systématiser la stratégie. Les transporteurs distinguent donc désormais trois types de clientèle : l'"élite" économique, les passagers "ordinaires" et ceux qui appartiennent à "une nouvelle classe moyenne ambitieuse", selon les termes d'El País. Avec cette conséquence que les taux de satisfaction des passagers contraints de continuer à voler en classe économique se sont effondrés, comme le montrent les études récentes. "Un gouffre s'est creusé, en termes de luxe, de service client et de confort, entre la classe économique ordinaire et la classe économique améliorée", remarquait déjà Jessica Puckett, dans le magazine Condé Nast Traveler, il y a deux ans.

In **Courier International**

## AVEC LA CHUTE DES CÉRÉALES

## Les prix alimentaires mondiaux reculent, selon la FAO

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont reculé en février, pour le septième mois consécutif, entraînés vers le bas par la dégringolade des cours des céréales causée par des récoltes abondantes en Amérique du Sud et une compétition intense en mer Noire, a indiqué vendredi dernier la FAO.

L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, s'est replié de 0,7% en février par rapport à janvier. Il s'affiche en baisse de 10,5% sur un an. Principale raison de ce repli: la chute de l'indice des prix des céréales, de 5% par rapport à janvier, de 22% sur un an. "Les prix à l'exportation du maïs ont connu la plus forte baisse, les prévisions de récoltes abondantes en Argentine et au Brésil, ainsi que les prix compétitifs offerts par l'Ukraine, désireuse de profiter du bon fonctionnement de la route commerciale maritime, ayant pesé sur le marché", souligne la FAO dans son rapport mensuel.

Du côté du blé, la baisse des prix est liée au "rythme soutenu des exportations de la Rus-



sie, qui a exercé une pression à la baisse sur les prix d'autres origines, en particulier de l'Union européenne", ajoute l'organisation.

Les prix de l'orge, du sorgho et du riz ont aussi fléchi. L'indice des prix des huiles végétales a de son côté reculé de 1,3%, avec un repli marqué des cours de l'huile de soja dans la perspective de récoltes abondantes en Amérique du Sud. Du côté des aug-

mentations de prix, l'indice sur la viande est reparti à la hausse (+1,8%) après sept mois consécutifs de baisse. Les prix de la volaille ont été tirés vers le haut par un regain de demande depuis plusieurs grands pays importateurs, tandis que ceux du bœuf ont grimpé en raison d'une offre moindre en Australie, où de fortes pluies ont perturbé le transport des bestiaux. Les prix du sucre ont

aussi grimpé, de 3,8%, entraînés par "les inquiétudes persistantes concernant les perspectives de la prochaine récolte au Brésil, à la suite d'une période prolongée de précipitations inférieures à la moyenne" ainsi que par des prévisions faisant état d'une baisse probable de la production en Thaïlande et en Inde", gros pays exportateurs, explique la FAO.

In **L'Orient Le Jour**

## FUSION NUCLÉAIRE

## Une intelligence artificielle parvient à anticiper les instabilités du plasma

Des chercheurs aux États-Unis ont mis au point une intelligence artificielle pour prévoir les instabilités dans le plasma pendant une réaction de fusion nucléaire. Bien plus rapide que les humains, l'IA peut ensuite ajuster la réaction pour stabiliser le plasma. La fusion nucléaire pourrait à l'avenir offrir à l'humanité une source d'énergie propre et quasiment illimitée. Tout du moins si les chercheurs parviennent à résoudre certains obstacles de taille. Tout se passe à l'intérieur de réacteurs tokamak, qui fonctionnent avec un plasma à une température extrêmement élevée (plus de 100 millions de degrés Celsius), contenu par des champs magné-

tiques. Des instabilités peuvent surgir au sein du plasma, mettant fin à la réaction. Des chercheurs de l'université de Princeton ont fait appel à l'intelligence artificielle pour tenter de résoudre un type d'instabilité en particulier, qui peut perturber le champ magnétique et permettre au plasma de s'échapper. Ils ont publié leurs résultats dans la revue Nature. Les chercheurs ont fait appel à un réseau neuronal pour entraîner un algorithme d'apprentissage par renforcement, en s'appuyant uniquement sur les données de précédentes expériences. Le modèle est capable de prévoir les instabilités jusqu'à 300 millisecondes à l'avance, puis d'ajuster les paramètres

d'opération afin de rétablir l'équilibre. Dans les simulations, les chercheurs ont pu guider le modèle, notamment en le calmant lorsqu'il tentait d'effectuer les changements trop rapidement. Les chercheurs ont pu tester l'IA en situation réelle pendant une expérience de fusion dans le tokamak DIII-D. Ils doivent encore faire d'autres expériences pour avoir suffisamment de données pour montrer que l'IA fonctionne dans différentes situations. Les prochaines étapes seront d'élargir les fonctions du modèle pour prendre en compte d'autres types d'instabilités et de l'adapter pour qu'il fonctionne sur d'autres tokamaks.

In **Futura Sciences**

## PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya DE : CHLEF  
DAIRA DE : CHLEF  
COMMUNE DE : SENDJAS

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N.I.F: 098402199023620

Conformément à la disposition de l'article 65 l'alinéa 02, décret présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.  
Le président de l'APC de sendjas informe l'ensemble des entreprises ayant participé à L'avis d'Appel d'Offres National ouvert AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2023 pour:  
APPROVISIONNEMENT DE CANTINES SCOLAIRES DURANT L'ANNEE FINANCIERE 2024

LOT N°01: ALIMENTATION GÉNÉRALE ET PAIN LOT N°02: LÉGUMES ET FRUITS LOT N°03: VIANDES ET PRODUITS PROTÉINÉS

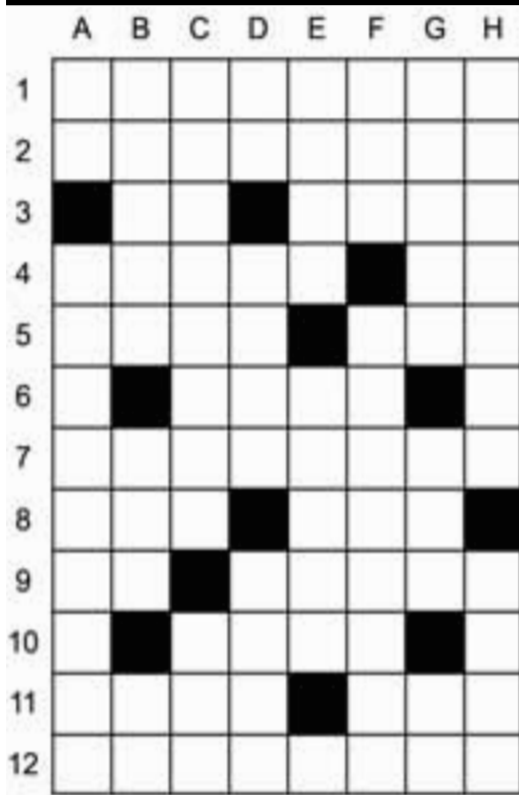
Paru dans les journaux : « EL-ANE » le : 27/12/2023 & « EXPRESS » le : 27/12/2023.

Et après l'analyse et l'évaluation des offres techniques et financières le : 04/01/2024 (P.V.N° : 01/2024) les lots attribués, aux fournisseurs, comme suit :

L'INTITULE DE L'OPERATION	ENTREPRISE RETENUE	NOTE TECHNIQUE 20 / 40	MANTANT PROPOSÉ (DA)	MANTANT APRES LA CORECTION (DA)	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
LOT N°01: ALIMENTATION GÉNÉRALE ET PAIN	CHERIF-ZEAATERI ABDALLAH NIE 18402010 211010300000	37 points	MIN 6.191.121,60 MAX 16.788.548,70	MIN 5.181.899,84 MAX 12.957.227,10	150 JOURS SUIVANT LA DATE DE PUBLICATION DU PRÉSENT AVOIS	Offre économiquement la plus avantageuse
LOT N°02: LÉGUMES ET FRUITS	BOUHENNI HOCINE NIE 197302190030542	30 points	MIN 8.815.716,00 MAX 25.212.600,50			Offre économiquement la plus avantageuse
LOT N°03: VIANDES ET PRODUITS PROTÉINÉS	CHERIF-ZEAATERI ABDALLAH NIE 18402010 211010300000	37 points	MIN 21.955.330,00 MAX 54.888.327,00	21.955.330,00		Offre économiquement la plus avantageuse

Les autres soumissionnaires sont ceux d'entré eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, et ce conformément à l'article 82. Décret présidentiel N° : 15/247 Du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.  
- Soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis auprès de la commission des marchés de l'APC. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et ce conformément à l'article 82. De même décret.

## Mots Croisés



### HORIZONTALEMENT

- A. Fleuve côtier du Nord. Dominer la situation.
- B. Citoyenne à la Cour. Dernier mot de demoiselle. À moi.
- C. Droit de jouissance. Part de soupe.
- D. Symbole du scandium. Groupes d'atomes. Poisson avec des ailes.
- E. Un peu d'oselle. Antiques poètes grecs.
- F. Nommé aux voix. Simplement.
- G. Qui est sûr de servir. Surface au sol. Négation qui va par deux.
- H. Sont nombreux à la fin des vacances. Dieu atmosphérique.

### VERTICALEMENT

- 1. Il travaille avec précision.
- 2. Examine le patient.
- 3. Il ne va pas jusqu'à la mer. Son astre est la Lune.
- 4. Fait attention (se). Saint de Normandie.
- 5. Préfixe pour l'air. Une larme.
- 6. Paresseux de naissance.
- 7. Considéreras avec mépris.
- 8. Période de reproduction. Pli à la belote.
- 9. Deux à Pompéi. Reporte à une autre date.
- 10. Fondement.
- 11. Trouble des sens. Entre le nord et l'ouest.
- 12. Perdre de la vitesse.

## LES MOTS FLÉCHÉS

PALPAIS	BAVE DE RAGE	PAS TOUT À FAIT AU SUD	RÉPANDUS DE TOUS CÔTÉS	ANCIEN ANESTHÉSIQUE	SOCLES DE BALLES
JETAS	ÉCOÛRE	BRUIT DE BÉBÉ	MEMBRE DU CORPS ANIMAL	PIQUANT EN GORGE	GÉANTS
ART PRATIQUE DANS UNE ARÈNE			À MOI		
ONGUENT			INTERRUPTIONS SUR IMAGE		
AMOUR DE TRISTAN			ÊTRE AU FUTUR		CATHÉDRALES OU BASILIQUES
ÉRODÉ					
					LE NOUVEAU EST PETIT
					IMPÔT SOCIAL
ÉPAIS ET FOURNI	REFUSÉES À L'EXAMEN				
					IL EST DIFFICILE À PEIGNER
					PRÉPARATION À BASE DE FARINE
L'HOMME D'AVANT					
QUI DU SUD					
	AFFECTION DENTAIRE	ENJEU	TOURMENTER	C'EST PROPRE QUAND IL N'Y EN A PLUS	BELLE CARTE
		ESPACE PARSEME D'ÉTOILES	ARRIVÉE DE L'ŒUF		NICKEL ABRÉGÉ
TRES PRENANTE					
COR D'ARMÉE					
					BIEN FICELÉS
					A UNE EXISTENCE
BRISÉE DE FATIGUE					
CŒUR DU CYCLONE					
			CONTRÔLE D'APTITUDE À L'EMPLOI		
PRONOM PERSONNEL REFLECHI		COMME LA LANGUE ARGOTIQUE			



## SIDOKU

5			6	9	1	2		4
4	3							
			3			9	7	8
		4	2		6	7		9
	1				3	5		2
		8	7		4	3		6
			4			8	5	1
6	2							
8			5	7	9	6		3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

AFFUT	AGAMI	ANNEAU	ANSE	APLATIR	AVALISER	DRAGON	ERREUR	FANGE
GALVAUDER	GAVROCHE	INFERNAL	JUNGLE	KAPO	LAPON	MASSEPAIN	PLACENTA	
PLEXUS	RAVIOLI	RETS	RIGORISTE	SALVE	TAIE	TRAFIQUER	TSAR	VICAIRE
E	E	A	M	R	U	E	R	R
E	S	T	S	A	R	E	E	K
H	I	N	S	I	S	D	E	U
C	L	E	A	I	U	S	Q	G
O	O	C	L	A	R	I	E	R
R	I	A	V	G	F	O	E	P
V	V	L	E	A	N	F	G	X
A	A	P	R	M	N	U	U	I
G	R	T	A	I	E	S	J	T

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:20	MAGHREB 18:52	ISHA 20:10
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

MARCHE AUTOMOBILE

## VOICI LES PRIX DE LA FIAT 500 MADE IN ALGERIA

Dans un communiqué publié hier, le constructeur automobile italien « Fiat » a annoncé l'ouverture des commandes pour la nouvelle Fiat 500 hybride fabriquée dans l'usine de Tafraoui à Oran. Les clients intéressés par cette offre pourront ainsi faire des précommandes pour ce modèle via le site internet de la marque ou auprès des concessionnaires de la marque implantés à travers plusieurs wilayas du pays. « Elle est éligible au crédit à la consommation en partenariat avec les banques BNP Paribas El Djazaïr et Al Baraka Banque d'Algérie pour un financement islamique », souligne la même source. La Fiat 500 "Made In Algeria" est disponible en deux finitions : il s'agit de la Fiat 500 hybride Culte commercialisée à partir de 2.179.000 DA et de la Fiat 500 hybride Dolcevita commercialisée à partir de 2.359.000 DA.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 11 MARS 2024 // N°767 // PRIX 20 DA

DÉCISION PRISE EN CONSEIL DES MINISTRES

## Une indemnité de 50 000 DA accordée aux agriculteurs impactés par les inondations

**Pour ce qui est de l'exposé sur la situation des nouvelles villes, le président de la République a décidé de consacrer une réunion du Conseil des ministres à l'examen de ce dossier selon une nouvelle vision".**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée, à l'évaluation des dégâts causés par les récentes inondations dans certaines régions, à l'état d'avancement des projets miniers structurants dans leur composante industrielle, à la disponibilité des médicaments dans les établissements de santé publique et à l'emploi des titulaires de doctorats », indique un communiqué de la Présidence de la République. A l'occasion de cette réunion, le chef de l'Etat a décidé d'accorder une indemnité de 50 000 DA à tous les agriculteurs affectés par les inondations, ayant touché sept wilayas, ordonnant qu'elle soit versée aux agriculteurs concernés dans un délai ne devant pas dépasser une semaine. Il a également exigé l'indemnisation des agriculteurs pour les pertes occasionnées par les récentes inondations par le biais de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Au chapitre de la dis-



ponibilité des médicaments au niveau des établissements publics de santé, Tebboune a instruit le gouvernement de procéder à la modernisation et à la révision du mode de gestion de la pharmacie centrale et de mettre en place un système de veille permettant d'éviter toute perturbation dans la disponibilité des médicaments, notamment les anticancéreux, dans les établissements publics hospitaliers. Concernant l'état d'avancement des projets miniers structurants, le chef de l'Etat a enjoint de prendre toutes les mesures nécessaires afin de faire avancer davantage ces projets stratégiques et de respecter les délais de réalisation. De même, il a demandé au Gou-

vernement de coordonner et d'intensifier les efforts à travers un suivi assidu des projets, et d'aplanir toutes les difficultés auxquelles ils font face. En ce qui a trait à la numérisation, le président de la République a ordonné au Haut-Commissariat à la numérisation de poursuivre la présentation de rapports périodiques de suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation, qui a enregistré une progression notable. Pour ce qui est de l'exposé sur la situation des nouvelles villes, le président de la République a décidé de consacrer une réunion du Conseil des ministres à l'examen de ce dossier selon une nouvelle vision".

Youcef S

## ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA SOCIÉTÉ HUAWEI

Le ministre de l'Energie, M. Mohamed Arkab, a reçu hier une importante délégation de la firme chinoise Huawei présidée par son vice-président exécutif, M. Charles Young. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont évoqué au cours de cette rencontre l'état des relations de coopération entre Huawei et les entreprises énergétiques algériennes : « Les deux parties ont également évoqué les opportunités pour le renforcement de cette coopération, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, le développement de l'énergie solaire photovoltaïque et l'hydrogène », a expliqué la même source. Au cours de cette rencontre importante, la délégation du géant chinois a présenté un exposé concernant les activités de l'entreprise pour l'introduction des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, dans le domaine de l'énergie solaire : « La discussion s'est étendue à l'efficacité accrue de leur utilisation notamment pour les systèmes de stockage d'énergie, le transport de l'électricité et son intégration intelligente dans le réseau électrique national », ajoute le communiqué.

R.E.

## ENTMV : BILLETS À PRIX RÉDUITS POUR LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, dimanche, dans un communiqué, des réductions allant jusqu'à 50% sur les prix de ses billets au profit de la communauté nationale établie à l'étranger, et ce, du 11 mars au 19 avril prochain. « A l'occasion du mois de Ramadhan, et afin de permettre au plus grand nombre possible de notre communauté de passer le mois sacré avec leurs familles, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle des réductions allant jusqu'à 50% sur les prix de ses billets, et ce, du 11 mars au 19 avril 2024 », lit-on dans le communiqué.

## CONDOLÉANCES

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Belaid HAMIMI, père de notre collègue et ami, Bilal. En ces moments difficiles, la Direction du journal l'Express et l'ensemble du collectif tiennent à faire part à ce dernier de leurs sincères condoléances et à partager sa peine. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

R.E.

## Banque d'Algérie : appel à investir davantage dans les solutions innovantes

Le gouverneur de la B.A., Salah Eddine Taleb, a appelé les banques et les établissements financiers à investir davantage dans le développement de solutions innovantes, dans le but d'améliorer la qualité de leurs services, peut-on lire dans un communiqué rendu public par la banque des banques. S'adressant aux responsables des banques et établissements financiers (BEF), suite à un échange d'expériences et d'idées avec eux, à l'occasion de la réunion trimestrielle qui les a réunis, M. Taleb a appelé les BEF à davantage d'investissement dans le développement de solutions innovantes, « à même d'augmenter la qualité des services bancaires, faciliter l'expérience client et drainer davantage de ressources ». La réunion trimestrielle BA/BEF, tenue mercredi dernier, avait pour thème « le développement des produits et services bancaires pour une meilleure inclusion financière ». La BA a souligné dans son communiqué qu'elle

œuvre « à l'encouragement de l'innovation et de la transition numérique de l'économie ainsi qu'à la mise en œuvre de la loi monétaire et bancaire, qui a institué l'ancrage légal nécessaire pour soutenir l'essor de la vision d'innovation et de développement de solutions adaptées aux besoins des consommateurs des services financiers, chacun selon ses spécificités ». A cet effet, « la Banque d'Algérie a entamé la démarche d'édification progressive du cadre normatif opérationnel en tenant compte des aspects fondamentaux de sécurité et de gestion des risques en la matière », explique-t-elle, en soulignant qu'elle accompagne les banques de la place pour la mise sur le marché d'offres de produits et services innovants, en accordant les autorisations nécessaires conformément au règlement n°2020-01 du 15 mars 2020 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux

opérations de banque. La BA a noté, ainsi, dans son communiqué que les banques disposaient d'une gamme de produits et services variés adossés à de nouvelles technologies qui favorisent « grandement » l'inclusion bancaire, relevant qu'une tendance « très favorable » a été enregistrée au titre des volumes des transactions de paiement par carte traitées par le système ATCI, qui enregistrent une évolution de 56,5% entre 2022 et 2023. Le volume des paiements sur TPE a évolué de 54,6% et les volumes des transactions par internet de 100,2% sur la même période, ajoute la même source. Elle souligne, cependant, qu'en termes de niveau, « l'évolution reste insuffisante au regard du potentiel du marché algérien et de la nécessité de capter les transactions dans la sphère formelle, dont la majeure partie s'effectue en monnaie fiduciaire ».

